



REPUBLIQUE DU BENIN

oooooooooooooooooooooooooooo

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

oooooooooooooooooooooooooooo

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

(FASEG)

oooooooooooooooooooooooooooo

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES
ECONOMIQUES

FILIERE : Economie

Option : Economie appliquée

THEME

**LES DETERMINANTS DE L'EPARGNE
TRADITIONNELLE DANS LA COMMUNE DE
OUIDAH : CAS DE PAHOU**

Réalisé par :

AGBOKPANZO T. S. A. Marthe

&

BOUAKOU Laure

Maître de stage

Arsène AYIDOKINHO

C/S de la statistique de SOBEMAP

Sous la direction de :

Dr. Yves SOGLO

Enseignant à la FASEG

Année académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER NI APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES MEMOIRES. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire à :

- Mon feu père AGBOKPANZO Justin
- Ma mère AGOHOUNGO Virginie
- Dah AGBOKPANZO Grégoire
- Mr ZOUNON – HOUNDEKON Basile
- Tous mes frères et sœurs
- Tous mes ami(e)s

AGBOKPANZO T.S.A. Marthe

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire à :

- Mon père BOUAKOU Koffi
- Ma mère HOMEKY LOFFA Dadjignon
- Mes frères et sœurs pour leur amour fraternel
- Mes cousins et cousines.
- Toute la famille BOUAKOU et LOFFA.

BOUAKOU Laure

REMERCIEMENTS

Le présent document étant l'aboutissement d'un long processus d'efforts et de sacrifices consentis par plusieurs personnes, nous avons donc le devoir de leur adresser nos profonds sentiments de gratitude.

Nous adressons notre sincère remerciement :

- au Docteur Yves SOGLO, maître-assistant de ce mémoire, pour avoir accepté de suivre et de coordonner ce travail, son appui très cordial, ses conseils et ses critiques objectifs ont été très bénéfiques dans la conception, la réalisation et la présentation de ce travail ;
- au professeur Charlemagne B. IGUE, doyen de la FASEG et au Professeur Magloire LANHA, ex-doyen de la FASEG pour leur sacrifice consenti et leurs déterminations dans la formation et recherche en Science Economique et de Gestion ;
- au président du jury et aux membres du jury pour leurs suggestions qu'ils apporteront à ce travail,
- à tous les professeurs et enseignants de la FASEG ;
- à monsieur Yvon AMOUSSOU et madame AMOUSSOU
- à monsieur Edmond GANDJI
- à monsieur Aristide SOTON associé à la caisse crédit le Mutualiste
- à monsieur Arsène OYIDOKINHOU chef service à la SOBEMAP.
- à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce document.

AGBOKPANZO T.S. A. Marthe & BOUAKOU Laure

SOMMAIRE

Avertissement.....	i
Dédicace 1.....	ii
Dédicace 2.....	iii
Remerciement.....	iv
Sommaire.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des Graphes.....	vii
Liste des sigles et Acronymes.....	viii
Résumé.....	ix
Introduction.....	1
CHAPITRE I : cadre théorique et méthodologique de l'analyse des déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans l'arrondissement de Pahou.....	3
SECTION I : cadre théorique.....	3
SECTION 2 : cadre institutionnel et méthodologique de l'étude.....	28
CHAPITRE 2 : Description de l'épargne traditionnelle à Pahou et analyse descriptive des résultats.....	38
Section 1: Analyse empirique.....	38
SECTION 2 : Approche Analytique et ouverture perspective de l'étude.....	40
Conclusion.....	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	49
ANNEXES.....	50

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU n° 1 : Répartition de l'échantillon par sites.....	33
TABLEAU n° 2 : Répartition de l'échantillon par sites avec leurs densités.....	34
TABLEAU n° 3 : Codification des variables et leurs signes.....	36
TABLEAU n° 4 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	40
TABLEAU n° 5 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	40
TABLEAU n° 6 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	41
TABLEAU n° 7 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	41
TABLEAU n° 8 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	42
TABLEAU n° 9 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	42
TABLEAU n° 10 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	42
TABLEAU n° 11 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	43
TABLEAU n° 12 : Les tableaux d'analyse des résultats.....	43
TABLEAU N°13 : Avis favorable.....	44
TABLEAU n°14 : Avis non favorable.....	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Graphe des avis favorable de la population de Pahou.....	44
Graphique 2 : Graphe des avis non favorable de la population de Pahou.....	45

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACB	: Avoir un Compte Bancaire
AE	: Année d'Expérience
AET	: Accepter Epargne par tontine
AFC	: Accès Facile au Crédit
AG	: l'Age de l'enquête
APA	: Avoir Perdu son Argent
BEA	: Bien Economiser de l'Argent
BIT	: Bureau International du Travail
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
MAFA	: Moyen Accessible de Financement des Activités
MPJ	: Manque de Protection Juridique du Secteur
NI	: Niveau d'Instruction
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SEX	: Sexe de l'enquête
SOBEMAP	: Société béninoise de manutention portuaire
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
USAID	: Agence des Etats Unies pour le Développement

RESUME

Suite à l'exclusion du système classique bancaire, plusieurs institutions informelles ont été créées en vue d'apporter des solutions. Ainsi, compte tenu de l'absence juridique et du manque de protectionnisme enregistré, plusieurs insuffisances pénalisent les agents économiques. C'est ainsi que nous avons choisi de réfléchir sur le sujet : « les déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans la commune de Ouidah ; cas de Pahou ». A cet effet, nous avons fixé des objectifs qui ont débouché sur les hypothèses de l'étude. Il s'agit d'évaluer la proportion de ceux qui épargnent auprès des tontiniers à Pahou et d'analyser la variable qui détermine cette décision d'épargne. Pour analyser cette décision, nous avons procédé à l'analyse descriptive.

Cette analyse faite, nous a fourni des résultats significatifs. De ces résultats, il ressort que 62,79% de la population de Pahou épargne auprès des tontiniers et que la décision de cette population est influencée positivement par la variable accès facile à l'épargne et au crédit. A travers ces résultats obtenus, nous avons suggéré des choses qu'il faut pour éviter les risques relatifs au phénomène afin d'assainir le secteur financier informel qui est devenu un instrument incontournable de financement des économies en développement.

Mots clés : Epargne, Tontine, Ménage, Population, Crédit

INTRODUCTION

Dans tous les pays du monde entier, les pratiques traditionnelles d'épargne et de crédit comme celles que l'on observe aujourd'hui dans les pays africains et dans la plupart des pays en développement. Les modalités ont été sans doute ici ou là un peu différentes, mais la finance que l'on appelle aujourd'hui informelle a préexisté partout. Et cependant il n'y a pas vingt ans que l'on a pris conscience de l'intérêt et de l'importance de ce phénomène. Il y avait bien eu quelques histoires de tontines ou quelques critiques des pratiques usuraires. Mais l'analyse de ces pratiques ne viendra qu'avec l'enquête menée au Niger par l'USAID et l'Université d'Etat de l'Ohio en 1986 (Graham et alii, 1987) devenue l'Agence Universitaire de la Francophonie.

L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) regroupe autour d'elle huit Etats membres dont le Bénin et effectue une gestion communautaire de la politique de la monnaie et du crédit, aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe.

La situation des pays de l'Union a connu beaucoup de mutations sur le plan économique au lendemain des indépendances.

Au Bénin, le secteur informel représente environ 97,2% des activités économiques selon les statistiques de la Direction Générale des Affaires Economique (DGAE) en 2014. Ce secteur regroupe beaucoup d'activités qui échappent à la politique économique et sociale, donc à toute régulation de l'Etat. Parmi ces activités nous avons la tontine qui occupe une place importante dans l'économie Béninoise. Cette dernière existait bien avant l'introduction de la monnaie.

En effet, l'accroissement du besoin de financement, l'incapacité de la banque et la satisfaction de la demande de financement des entreprises, constituent le véritable motif de l'expansion de l'activité financière du secteur informel.

Au regard de ce qui précède, il a été constaté à Pahou des pratiques informelles de l'épargne et de crédit pour financer les activités économiques dont certaines proviennent de la solidarité vécue au sein des groupes sociaux, des mutualités, des associations etc. Selon Mayoukou en 1996 « A l'instar d'autres pays Africains comme la RD Congo, le Congo Brazza, le Burkina-Faso, le Sénégal, le Nigéria, où les systèmes tontiniers existent, ces derniers existent aussi au Bénin et plus particulièrement dans l'arrondissement de Pahou. Malheureusement il n'est pas facile de les répertorier tous, étant donné qu'ils existent sous une forme officieuse et ne sont pas très bien structurés. ».

La popularité des tontines parmi les groupes à revenu faible ou intermédiaire montre, que les gens aiment épargner même quand les circonstances sont difficiles.

La plupart des études rendant compte de la situation du secteur financier traditionnel insistent non seulement sur l'importance et le dynamisme des transactions, mais aussi sur le fait que les agents qui y opèrent répondent assez bien aux besoins individuels, notamment les besoins sociaux à court terme des populations. Ils sont toutefois incapables de satisfaire les besoins des populations sur une large échelle et à un coût raisonnable encore moins, de prendre en charge les besoins des structures associatives, coopératives et mutualistes. Il est cependant important de souligner que l'on assiste actuellement à une certaine recombinaison de la finance informelle et à l'émergence de nouveaux circuits à partir des systèmes des tontines.

Cette forme traditionnelle d'épargne et de crédit semble particulièrement bien adaptée au monde rural, estime un économiste statisticien camerounais, Nzemen en 1993, dans la mesure où «les paysans mieux organisés, peuvent tirer avantage des formes traditionnelles de solidarité pour réunir et mobiliser des ressources (financières ou autres) nécessaires au financement du développement ».

Ainsi, pour mieux examiner les nouvelles pratiques qui assument l'intermédiation du système de financement de l'économie Béninoise, nous avons choisi, dans le cadre de la rédaction de notre mémoire, d'étudier les déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans la commune de Ouidah et dans le cas restreint de Pahou, où le phénomène est bien visible .

Le travail est organisé en deux chapitres. Le premier chapitre donne un aperçu du cadre théorique et méthodologique de l'étude. Il présente la problématique, la revue de la littérature, les objectifs, les hypothèses de l'étude, la méthodologie de recherche et le cadre institutionnel. Le deuxième chapitre est consacré à l'approche analytique

CHAPITRE I : Cadre théorique et méthodologique de l'analyse des déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans l'arrondissement de Pahou

Ce chapitre sera consacré à l'analyse théorique de l'étude. Il s'agit notamment de la problématique de l'étude, des objectifs et des hypothèses de l'étude d'une part et du cadre institutionnel et méthodologique de l'étude.

SECTION I : Cadre théorique

A travers cette section, nous allons aborder la problématique de l'étude et par la suite présenter les objectifs de l'étude et les hypothèses qui la sous-tendent.

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèse de l'étude

A - Problématique

Le Bénin, comme d'autres pays en voies de développement dans la sous-région, se trouve engagé dans un processus de réforme économique dont l'investissement privé est le moteur de l'économie. En effet, le financement de l'économie est en générale assumé par les banques et des institutions de finance informelle. Les entreprises puisent leurs financements auprès de ces structures. Mais le financement des activités dans ces pays est limité voire fragile compte tenu du fait que les banques n'accordent pas de prêts aux pauvres, or une partie de l'économie béninoise fonctionne sur la base du secteur informelle et est composée de petites entreprises individuelles qui n'ont pas accès facile aux services bancaires. Cet antagonisme du besoin de financement de l'économie béninoise et le système formel de financement est un phénomène qui, depuis longtemps constitue un frein à la relance économique au Bénin. Dès lors, la population, de plus en plus, a adopté d'autres mécanismes qui les assurent d'intermédiation financière.

En effet, dans l'arrondissement de Pahou, il y a des institutions financières informelles qui assurent l'intermédiation financière dont certaines activités sont menées pour aider la population mais dans cette activité force est de constater que ces activités ont une influence négative sur le revenu des agents compte tenu de la malhonnêteté de certains gestionnaires.

Par ailleurs, l'accroissement du besoin de l'investissement au Bénin est aujourd'hui visible de par la prolifération des voies informelles de crédit et d'épargne qui, de plus en plus, sont devenues un secteur d'activité pour les uns et une plateforme d'investissement incontournable pour les autres. Par conséquent, ce secteur méritait le financement de l'économie béninoise comporte assez de risques aussi bien chez les épargnants que chez les professionnels du secteur, ceci est dû à l'absence de protection juridique du secteur. Ainsi,

les usagers des intermédiations financières informelles notamment des tontiniers, sont souvent dans l'embarra de choix des dites tontines comme source de financement de leurs activités. Cet embarra du choix des épargnants nous a poussé à mener notre réflexions sur «les déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans la commune de OUIDAH : cas de PAHOU »

Pour mieux étudier le phénomène dans sa profondeur et mieux répondre aux préoccupations relatives à l'étude, nous nous sommes posé plusieurs questions dont une question générale et deux questions spécifiques.

Notre question Générale est la suivante :

Quelle est la frange de la population de Pahou qui épargne leurs argent auprès des tontiniers et quelles sont leurs motivations à adopter ou non cette méthodes d'épargne ?

Spécifiquement, nous voulons savoir :

_ En quoi l'épargne traditionnelle est un appui au développement économique à Pahou ?

_ Quelles sont les variables susceptibles d'influencer la décision des habitants de Pahou à adopter ou non l'épargne auprès des tontiniers ?

Afin de trouver de solution à nos questions de recherche, nous avons fixé des objectifs à notre étude.

B- Objectifs et hypothèses

Cette partie de l'étude sera essentiellement consacrée à ressortir les objectifs et les hypothèses de l'étude.

1- Objectifs de l'étude

Pour mieux cerner le phénomène étudié, il importe de fixer des objectifs à notre étude. L'objectif général de cette étude est d'évaluer la frange de la population de Pahou qui adopte l'épargne traditionnelle.

Spécifiquement, Il s'agit de :

-Evaluer la proportion de la population de Pahou qui épargne auprès des tontiniers informelles.

-Analyser les variables qui expliquent la décision de la population de Pahou à épargner auprès des tontiniers informelles

Pour y parvenir nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses :

2- Hypothèses

Dans le but d'atteindre nos objectifs, nous avons formulé des hypothèses que nous allons tenter de vérifier par la suite. Il s'agit donc de :

H₁ : Plus de la moitié de la population de Pahou épargne auprès des tontiniers informelles.

H₂ : La population de Pahou a un accès facile au crédit auprès des tontiniers.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

Toute recherche scientifique se focalise toujours sur une base théorique afin de mener une analyse dans un milieu donné. A cet effet, ce chapitre constitue le fondement de notre étude. Pour ce faire, nous passerons en revue sur les travaux théoriques et empiriques.

A- Clarification du concept

1- Tontine financière

1-1- Les gardes-monnaie

Les habitants d'un quartier ou d'un village peuvent mettre leur épargne en sécurité auprès d'une personne en qui ils ont toute confiance. Ce peut être un chef religieux, un ancien fonctionnaire, le responsable du quartier, une commerçante qui a bien réussi dans ses affaires, l'ancienne institutrice de l'école... Ces « gardes-monnaie », comme on les appelle, sont toujours des personnes bien connues dont l'intégrité ne saurait être mise en doute et en lesquelles les habitants ont une totale confiance. Ils s'engagent à restituer ces versements ponctuels, qui ne sont jamais réguliers, sur simple demande. Mais il peut arriver qu'ils ne puissent rendre cet argent que pour un usage convenu au préalable, ou qu'ils se réservent le droit d'apprécier cet usage au coup par coup. Ils ne versent pas d'intérêt sur ces dépôts, et ils ne sont pas rémunérés pour le service de sécurité qu'ils rendent de cette façon.

Ils peuvent le conserver, en s'obligeant par conséquent à se protéger suffisamment : il arrivait même encore récemment au Bénin que le déposant souhaite récupérer les mêmes billets que ceux qu'il avait remis ! Ils peuvent le déposer à la banque dont ils peuvent ainsi devenir un client important et régulier, voire un auxiliaire dûment rémunéré. Ils peuvent l'utiliser dans leurs propres affaires, ou dans celles de l'épouse ou d'un ami proche, en faisant en sorte toutefois de pouvoir rembourser à la demande. Ils peuvent enfin le prêter... à d'autres personnes, bien sûr, que celles qui ont déposé, et sans doute avec intérêt. Il s'agit alors d'une activité bancaire, avec ses risques (l'insolvabilité) et ses contraintes (la liquidité). Ces pratiques existent certainement dans la plupart des pays africains, tant elles sont naturelles dans des pays où les relations personnelles sont très étroites. Leur importance a été révélée au Niger par l'enquête de l'USAID: les trois-quarts des 56 gardes-monnaie interrogés prêtaient également de l'argent. Elles sont moins connues ailleurs, parce qu'il est difficile d'avoir spontanément des informations. Mais elles sont également répandues.

Il arrive aussi que cette activité soit exercée d'une façon plus systématique, et en marge d'une activité commerciale qui constitue la principale activité du garde-monnaie. C'est

le cas des commerçants détaillants qui reçoivent des dépôts de leurs clients. Ce peut être pour ces derniers une façon de payer d'avance les produits dont ils auront besoin, mais il arrive souvent qu'ils demandent à être remboursés.

2- Les tontiniers ou banquiers ambulants

Les habitants d'un village ou d'un quartier peuvent aussi utiliser les services d'une personne de confiance pour garder leur épargne d'une autre façon. Les versements sont cette fois identiques, effectués d'une façon régulière, et ils sont remboursés en totalité à une date connue d'avance. Ce n'est pas l'épargnant qui se déplace mais le collecteur – on l'appelle le « tontinier » – qui passe dans les rues ou va au-devant des commerçants à la fin du marché ; il remet à chacun de ses clients une carte établie à son nom, précisant son adresse, comportant quelquefois sa photo, et contenant autant de cases que de versements prévus ; à chaque versement, il coche une case ; à l'échéance prévue et que toutes les cases ont été normalement remplies, le collecteur rembourse à ses clients les versements que chacun a effectué. La carte la plus répandue contient 31 cases qui correspondent à autant de versements quotidiens. Mais la formule est très souple : les versements peuvent commencer le premier jour du mois ou à tout moment ; les remboursements interviennent à la fin du mois quand tous ont été effectués, ou plus tôt, par anticipation, quand le client le demande : il perdra de toute façon la valeur d'un versement quelle que soit la somme déposée. Les versements peuvent être effectués le jour du marché qui peut revenir tous les deux jours, tous les cinq jours... La carte peut aussi comporter 62 cases... ou 155... car on retrouve toujours un multiple de 31... dans ce cas, le collecteur conserve pour lui la valeur de deux ou cinq versements, ce qui représente toujours un intérêt de 3,33% par mois.

Toutes ces pratiques sont empreintes d'une extrême souplesse. Les clients peuvent effectuer leurs versements chaque jour, ou un jour sur deux, ou les interrompre plusieurs jours de suite ; ils peuvent aussi rattraper leur retard en versant deux ou trois fois plus un jour donné. Ils peuvent aussi interrompre leurs versements définitivement ou demander à être remboursés avant l'échéance. Ils abandonneront toujours l'équivalent d'un versement, même s'ils n'en ont effectué que quelques-uns.

D'après l'étude de LELART (2000), Non seulement l'intérêt est payé par celui qui verse l'argent – ce qui est assez paradoxal – mais le taux effectif est en fait le double du taux apparent puisque les versements sont échelonnés ! Imaginons qu'un client verse 10.000 FCFA chaque jour – l'équivalent de 15 euros - sur une carte mensuelle. Il va perdre 10.000 FCFA (un

versement) pour avoir mis en sécurité une somme progressant de 10.000 le premier jour à 300.000 trente jours plus tard, soit une somme moyenne de 155.000 FCFA. L'intérêt est de 6,45%... Mais s'il renouvelle ces opérations chaque mois, l'intérêt approche 80% puisqu'à la fin de l'année il aura perdu douze fois plus pour mettre la même somme en permanence en sécurité. L'intérêt va s'augmenter si, par exemple, le client fait moins de 31 versements chaque mois, ce qui est certainement fréquent.

A l'inverse, l'intérêt va diminuer si le client étale ses 31 versements ou si, in fine, il attend pour récupérer son argent. L'intérêt qu'il va payer concerne la même somme, mais mise en sécurité pendant une période plus longue. A la marge, l'intérêt devient nul, on saisit l'originalité d'un tel calcul... Il est évident que de tels comportements ne peuvent s'expliquer que dans la mesure où cet argent est récupéré et utilisé de temps en temps, et que ce ne sont pas les mêmes billets qui sont mis en sécurité chaque mois.

La présence de tontiniers a été observée dans certains pays africains. Ils sont très importants au Bénin, au Ghana, au Niger, au Togo, au Nigéria... On en trouve également en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Congo, en Egypte, où ils se seraient, semble-t-il plus développés récemment. Mais dans son article souvent cité, Miracle, qui a recensé une abondante littérature sur l'épargne informelle en Afrique, a l'impression que ces « mobile Bankers » opèrent dans toute l'Afrique. Et on les trouve aussi en Inde, où le tontinier conserve 20 mises sur 220. Fort est raison de dire que cette forme est la plus observée dans l'arrondissement de Pahou.

3- Les pratiques collectives ou tontine mutuelle

Ces pratiques collectives sont les tontines. Les tontines privées ont pris la relève, comme une forme d'assurance sur la vie. Les fonds collectés augmentés des intérêts étaient répartis, à l'échéance convenue, entre les survivants. Aujourd'hui encore, en droit français, la clause de tontine signifie qu'un bien appartenant à plusieurs personnes reviendra aux survivants au décès de l'un d'eux.

Il semble que des juristes français au début du 19^{ème} siècle aient appelé ainsi un contrat pratiqué en Indochine par lequel plusieurs personnes décident d'épargner ensemble, de se prêter cet argent les unes les autres. Le mot a été ensuite utilisé pour caractériser une pratique semblable observée non seulement dans d'autres pays d'Asie, mais également en Afrique, et chez les populations noires d'Amérique centrale, voire du Sud. Car ces tontines, visiblement, sont un phénomène universel qui n'a pas cessé d'évoluer.

3-1- Les formes courantes de tontines dites mutuel

Le principe est maintenant bien connu bien avant que l'expression ne soit utilisée en Afrique, les paysans avaient l'habitude de travailler tous ensemble dans le champ de chacun d'eux, à tour de rôle. Aujourd'hui encore, au Bénin, une appellation locale de la tontine, « adjalou qui signifie travailler dans les champs ». Une autre, « gbé », signifie creuser une tombe, parce que la famille du défunt est aidée pour ce faire par tout le village. Mais c'est surtout en argent que, le plus souvent, « se fait tontine ». Un certain nombre de personnes – par exemple douze – se réunissent régulièrement – chaque mois, douze fois de suite – et dépose chacune la même somme chaque fois. Ces « associations rotatives d'épargne et de crédit » se caractérisent principalement, l'importance des relations personnelles qui unissent les participants. D'une part, ils se connaissent tous au sein du groupe. Ils appartiennent au même milieu, au même clan, ils habitent le même quartier. Ils décident entre eux d'accepter de nouveaux membres. D'autre part, ils se réunissent chez l'un ou l'autre à tour de rôle, car connaître le domicile de chacun renforce encore la cohésion du groupe. C'est publiquement que la « cagnotte » est remise à celui dont c'est le tour. Cette réunion est l'occasion d'échanger des informations, de demander conseil, de discuter de projets. La dernière est souvent l'occasion d'une fête, quand le cycle se termine et que le groupe décide de recommencer. La tontine devient même une contrainte pour se voir et se rencontrer. Elle constitue « une des portes d'entrée dans la société, un des lieux où naît l'échange social.

Ces tontines sont d'une souplesse extrême, à cause de l'importance des relations membres du groupe. Le principe est partout le même, l'argent circule entre les membres, mais les modalités peuvent apparaître très variées puisqu'elles sont décidées chaque fois par les participants eux-mêmes. Il y a le plus souvent un président, désigné d'une façon ou d'une autre, parfois un secrétaire ou un trésorier. On peut établir un règlement écrit qui prévoit des sanctions en cas de retard, de défaillance ou du décès d'un participant. On peut s'entendre sur l'ordre des levées, ou le tirer au sort, au début ou à chaque tour, ou s'en remettre au responsable. Un participant peut verser deux cotisations ou davantage, ou seulement la moitié d'une. On peut imaginer des garanties, une petite rémunération pour le trésorier, une augmentation des cotisations pour tenir compte de l'inflation. On peut faire entrer de nouveaux membres en cours de cycle ou instituer une liste d'attente. Chaque tontine a souvent quelque chose de particulier dont chacune est une expérience originale et d'autre une véritable aventure.

3-2- Les formes élaborées de tontines

Du fait des relations personnelles entre les participants, il arrive souvent que la tontine soit utilisée pour se prémunir contre toutes sortes de besoins de nature familiale. En même temps que sa mise, chacun verse un complément à une caisse de secours qui lui garantira un versement, souvent fixé à l'avance, en cas de décès, de naissance ou de mariage, et qui pourra l'aider en cas de maladie. L'importance de ces cotisations complémentaires, naturellement moins élevées que les mises principales, permet de caractériser la vocation sociale de chaque tontine. A la fin du cycle, les participants « cassent la tirelire » en se partageant ce qui reste, « la cagnotte » : le plus souvent ils s'en servent pour organiser une fête ou se réjouir ensemble.

La tontine peut aussi être assortie d'une caisse de prêts, alimentée par le premier versement qui n'est donc pas restitué aussitôt, ou par un versement complémentaire chaque fois. Il arrive aussi qu'une fraction seulement des cotisations soit reversée à chaque tour. Ces fonds, auxquels peuvent s'ajouter les intérêts de retard, payés par certains, sont prêtés pour quelques mois aux membres ou aux non-membres, à un taux d'intérêt qui est souvent de 10% par mois pour les premiers, de 15 à 20% pour les seconds. Ces taux peuvent paraître excessifs, ils sont moindres que ceux pratiqués par les usuriers. Les intérêts perçus sont répartis entre tous les membres à la fin du cycle. Dans certaines tontines, cette activité de crédit devient essentielle. Il peut même arriver que la totalité des cotisations versées alimente cette caisse et fasse l'objet de crédits accordés dans ce cas à des non-membres.

Des tontines se distinguent aussi par la façon dont est désigné le bénéficiaire de chaque tour. C'est le membre du groupe qui propose l'enchère la plus élevée. Ces tontines connaissent une infinité de variantes, dont certaines sont très sophistiquées du fait du taux d'intérêt qui apparaît. Alors les enchères sont surtout pratiquées au Cameroun, par les Bamiléké qui peuvent mettre en jeu des sommes considérables ainsi qu'en Asie.

- L'enchère peut être isolée des cotisations. Elle est mise de côté, et lorsque, après plusieurs tours, le montant accumulé des enchères atteint le total des cotisations, ce qu'on appelle « le gros lot », il est à son tour remis aux enchères et attribué à un participant qui va ainsi recevoir des fonds sans que les participants n'aient versé leur cotisation. On parle d'un tour gratuit. L'enchère peut aussi elle-même être mise aux enchères, c'est « le petit lot », ou prêtée à un participant, à un certain taux jusqu'au tour suivant, ce qui permet d'arriver plus vite au tour gratuit. Avec ce système, les participants paient un taux d'intérêt qui est différent pour chacun, et ils se partagent tous, à égalité, le produit de ces enchères.

- L'enchère peut être intégrée aux cotisations ou bien elle est ajoutée aux versements que le participant doit faire jusqu'à la fin du cycle : il règle ainsi le montant de son enchère qui est dite « en dehors » ; ou bien l'enchère est déduite des versements que les autres participants doivent faire à ce tour, et l'intéressé reçoit une somme diminuée de l'enchère qui est dite « en dedans ». L'intérêt est toujours différent pour chacun des participants, mais son calcul devient plus difficile, puisque l'intérêt payé, mais également l'intérêt perçu, est différent pour chacun.

Les choses se compliquent lorsque la tontine est organisée par un tiers qui prend l'initiative de regrouper des personnes en lesquelles il a confiance et qui gère toutes ces opérations jusqu'à être responsable de leur bon déroulement. Il est rémunéré par les premières cotisations qu'il rembourse ensuite, à chaque tour, et cette fois sans intérêt.

Bien d'autres modalités peuvent encore différencier ces tontines : les enchères peuvent être par exemple fermées quand elles sont portées par écrit et découvertes toutes en même temps, ouvertes quand elles sont annoncées par les participants qui peuvent surenchérir... Comme les tontines mutuelles qui sont les plus courantes, les tontines à enchères sont chacune une aventure, et si elles sont actuellement beaucoup moins répandues, elles semblent pratiquées de plus en plus largement.

3-3- L'étendue de ces pratiques

Nous avons souligné le dynamisme des tontiniers – les banquiers ambulants – qui réussissaient à transformer leur métier, au fil des années. Ce qui surprend le plus à propos des tontines, c'est moins le fait qu'elles se transforment à mesure que le temps passe, que le fait qu'elles soient présentes dans la plupart des pays du Sud, où fleurissent souvent bon nombre d'associations.

Elles le sont, bien sûr, en Afrique où elles sont recensées dans une bonne trentaine de pays sous des appellations locales qui ne respectent pas les frontières mais qui se rejoignent souvent. Entre le Sierra Leone et le Nigeria on rencontre le susu, l'asussu, l'esussu, l'osussu... En Afrique centrale on trouve le chilemba, l'ibilemba, le likelemba... On trouve aussi le paré au Tchad, le dirai-môn en Côte d'Ivoire, le mandjoun au Cameroun, le gameya en Egypte, l'ekub en Ethiopie... Dans certains pays les appellations peuvent être multiples. Au Togo par exemple, qui n'est pas un pays étendu ni surtout très peuplé, on connaît neuf expressions différentes. Et comme il est difficile de tout savoir des habitudes locales, la réalité est probablement plus riche partout en Afrique qu'il n'y paraît.

4- Organisation des tontines

4.1- Périodicité

La périodicité des tontines est variable selon la forme de la tontine est uniforme dans tout le pays. Dans le cas spécifique de la commune de Ouidah en particulier de Pahou, cette périodicité est définie comme suit :

1-a - chez les banquiers ambulants

Chez les tontiniers, la périodicité ne compte que chez le tontinier qui se déplace chaque jour vers les épargnants en vue de collecter les sous. Cette option de tontine n'impose aucune sanction à l'épargnant car il peut payer selon une raison arithmétique facultative. Mais le tontinier se déplace chaque jour afin de marquer sa fidélité envers sa clientèle

(Interview direct d'Edmond 2016).

Le système est uniforme par tout à Pahou et semble être généralisé dans le Bénin entier.

1-b - dans les pratiques mutuelles de tontine

Dans le cas d'espèce, les membres fondateurs ainsi que les adhérent de la tontine se réunissent pour s'accorder sur une périodicité donnée. Cette dernière est précise et acceptée par tout le monde. On définit le jour et l'heure de rencontre au-delà desquels tout retard est sanctionné par une punition. Cette périodicité est relative et correspond aux jours du marché, au période hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle. Certains individus sont désignés pour coordonner les recouvrements périodiques et se chargent de faire le compte rendu le défini.

4.2- Règlement intérieur

Bien que les tontines n'aient pas un cadre d'organisation assainie, il existe des règles qui la régissent. Ces règles émanent du consentement de tous les membres. Au cours de nos recherches documentaires et de notre enquête de terrain, nous avons pu ressortir quelques-unes. Il s'agit de :

2. a- Tontines mutuelles

- L'adhésion est accessible au personne physique jouissant d'une capacité morale et juridique,
- Les membres peuvent s'abonner plusieurs fois dans les mêmes tontines
- Les conditions d'adhésion sont relatives et selon l'entendement du (photo, pièces d'identité ou non)
- Le montant unitaires des versements et le nombre fixes à l'avance par l'initiateur de la tontine
- IL y a prélèvement sur l'épargne de chaque adhérent (e)

- Pour bénéficier du crédit, il faut être un membre adhérent
- la périodicité est fixée et doit être respectée ponctuellement
- En cas de décès, il est permis un remplacement par une autre personne reconnue par les membres de la famille de l'adhérent décédé
- Un tirage au sort de tout est obligatoire pour certaines tontines mutuelles

2. b-Tontines commerciale (banque ambulante)

Pour cette forme de tontine. On peut retenir :

- Qui perd sa carte perd son argent
- Obligation d'avoir une carte de cotisation
- Annoncer à l'avance, tout retrait de sous épargne
- possibilité de renouveler une carte perdue si on a les identifiants de cette dernière
- Possibilités de s'abonner avec plusieurs cartes
- Définition facultatives du montant unitaires et de la périodicité de l'épargne par les clients.

5- Incidence économique et les limites de l'épargne traditionnelle à Pahou

a- Tontine comme socle des activités économiques

1- Le rôle et l'impact de l'épargne traditionnelle

1-1- La stratégie d'épargne au niveau des bénéficiaires

Cette question, abordée durant les entretiens lors de l'étude, laisse encore en suspens un grand nombre d'interrogations. Néanmoins, certaines pistes qui ont été mises en évidence laissent penser que pour aller plus loin dans l'analyse, il sera nécessaire de les approfondir et de préciser les stratégies développées par les membres des différents dispositifs. Les pratiques d'épargne des femmes paraissent plus élaborées et mériteront une attention particulière.

1.1.1- La stratégie d'épargne des femmes

Les divers entretiens, dont certains sont relatés ci-contre, viennent confirmer les résultats

D'autres études. D'après les enquêtes de terrain, Pour leur grande majorité, les femmes adhérentes à un système de financement informel (SFI) sont aussi membres d'un système autonome (la réciprocité n'étant pas vraie). Les femmes rencontrées lors de la mission ont expliqué qu'elles épargnaient en fonction de la stratégie suivante :

- L'épargne placée auprès des tontiniers, quel que soit le type de tontine, a pour objectif de bénéficier d'un crédit pour le financement pour le développement d'une activité économique.
- L'épargne déposée auprès d'un banquier ambulant servira, lorsqu'elle sera récupérée, pour l'activité ;
- Les dépôts dans les tontines auront plutôt vocation à être utilisés pour la consommation, les dépenses de santé, l'acquisition d'un logement (pour les zones urbaines) et le reste dans l'activité.

Cette classification semble un peu schématique et pas entièrement conforme aux pratiques généralement observées. Une stratégie aussi bien élaborée reste théorique car il semble difficile d'organiser l'accès au crédit, grâce à l'épargne, de cette manière. En fait, lorsque un crédit sera obtenu c'est en fonction des nécessités du moment qu'il sera utilisé car face à un apport de liquidité dans le budget, chaque personne décide d'utiliser ce flux monétaire en arbitrant en fonction de ses besoins du moment.

Néanmoins, cette manière de procéder a été évoquée à plusieurs reprises. Il serait sans doute intéressant d'approfondir cette question en engageant un travail d'investigation pour comprendre comment se font les arbitrages entre les différentes opportunités d'épargne.

Dans certains cas (WAGES et MISELI), des bénéficiaires ont indiqué qu'elles avaient, depuis leur adhésion, abandonné les tontines et les banquiers ambulants. Les raisons évoquées étaient toujours liées à des problèmes de détournements, de mauvaise gestion ou de fuite (banquiers ambulants). En revanche, la majorité des femmes rencontrées pour l'étude ont expliqué comment elles utilisaient les différents systèmes.

Au sein des systèmes autonomes, les femmes utilisent presque tous les types de produits d'épargne : tontines simples et complexes, banquiers ambulants. Elles utilisent également l'épargne non monétaire : achat de bétail, achat de vaisselle, etc. Pour ce qui est de la destination de l'épargne, il est difficile de faire une distinction entre les différents produits : aussi bien l'épargne monétaire que celle non monétaire ont des utilisations diverses qui se recoupent parfois en fonction des besoins. On peut simplement dire que, généralement, les populations ont tendance à utiliser prioritairement l'épargne monétaire lorsqu'elle est disponible par rapport à celle non monétaire compte tenu des opportunités plus grandes de valorisation de celle-ci (on épargne généralement sous la forme de bétail pour pouvoir augmenter sa richesse par la multiplication naturelle des animaux et on ne s'en sépare qu'en cas de nécessité absolue).

Les femmes jouent un rôle de premier plan dans la mobilisation de l'épargne en particulier au sein des systèmes autonomes. Les tontines sont généralement constituées en grande partie de femmes (exemple : les Nnobo groups au Ghana).

1.1.2 La stratégie d'épargne des hommes

Lors des entretiens avec des hommes au cours de l'enquête de terrain, la situation est apparue très différente. En milieu urbain, ils n'appartiennent pas, pour la majorité d'entre eux, à des tontines. L'épargne est placée dans le système pour pouvoir bénéficier d'un crédit ou laissée sur le compte. En zone rurale, en plus de cette possibilité, l'épargne en bétail est très importante et une grande partie de l'épargne est utilisée à cette fin.

2- Le rôle et l'impact de l'épargne pour les bénéficiaires des systèmes

Cette problématique n'a pas été traitée lors de l'enquête de terrain en raison du manque de temps. Néanmoins, il est possible de proposer quelques éléments :

-L'épargne permet pour une grande partie des membres des réseaux d'avoir accès à des crédits. Mais si on raisonne en termes de membres ou de clients les SFD ou des tontines informelles dépassent de très loin le secteur bancaire, qui dans les pays concernés, excluent plus de 90% de la Population d'après l'étude de Goldstein et Barro (1999)

Dans le milieu rural ou dans les quartiers pauvres des villes, les tontines et le secteur autonome sont pratiquement les seuls à intervenir. Ils sont également capables d'attirer les couches moyennes, urbaines et rurales, qui n'ont pas davantage la possibilité d'accès aux banques.

-Les services financiers proposés ont permis de créer ou de développer des activités économiques et d'améliorer le niveau de revenu des populations touchées par le phénomène et notamment de la population féminine.

Les activités financées couvrent une large gamme : commerce, agriculture, maraîchage, élevage, artisanat, équipement.

- Les produits d'épargne développés par les systèmes ont donné de nouveaux moyens aux membres des systèmes. Pour certaines personnes, des stratégies ont été développées qui combinent l'épargne dans le secteur autonome et auprès des tontiniers.

- L'épargne auprès des tontiniers dans la commune de Ouidah et en général au Bénin n'a pas fait disparaître l'épargne dans le secteur autonome. Ce phénomène est fonction :

- de l'importance sociale de ces systèmes notamment les tontiniers ;

-du fait que les tontines seules ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins.

- La possibilité d'avoir accès à un crédit ou à une avance sur tontine grâce à l'épargne peut être un facteur de limitation de l'exode car les tontines en zones rurales ont permis de créer des nouvelles activités.

3-Tontine et création d'emploi

La nécessité des tontines dans le développement économique des pays en développement laisse voir aujourd'hui que ces formes d'épargne sont devenues de véritables instruments incontournables de financement des activités. Dans la commune de Ouidah notamment à Pahou, la force de la demande des services financiers est remarquable. Ce besoin constitue une grande aubaine pour certaines personnes de la localité à en faire une activité. Ainsi est-elle devenue une source de création d'emploi pour les populations. Au cours de notre enquête, il est constaté que l'épargne auprès des tontiniers crée des emplois directs et des emplois indirects. Il s'agit notamment de :

3.1-Emploi direct

- prestation de service destiné à collecter les épargnes chez les clients,
- Chargé de crédit
- Gestion de la caisse et de la comptabilité
- l'établissement des cartes d'abonnement

3.2 -Emploi indirect

Ces derniers sont un peu difficiles de percevoir. Ils sont mieux observés chez le client. D'après l'enquête, on les estime en termes de revenu que l'épargne engendre chez le client.

4-Tontine et création de revenu

Généralement, la tontine est une activité pour les collecteurs et un service pour les épargnants. Elle génère de revenu aussi bien chez le tontinier que chez l'épargnant. Chez le banquier ambulant, une marge de 3,33% est perçue sur toute épargne. Le tontinier utilise aussi l'épargne des uns pour financer le besoin de financement des autres et perçoit un intérêt sur les prêts accordés. Ainsi D'après l'étude de Lelart (2000), non seulement l'intérêt est payé par celui qui verse l'argent – ce qui est assez paradoxal – mais le taux effectif est en fait le double du taux apparent puisque les versements sont échelonnés ! Imaginons qu'un client verse 10.000 FCFA chaque jour – l'équivalent de 15 euros - sur une carte mensuelle. Il va perdre 10.000 FCFA (un versement) pour avoir mis en sécurité une somme progressant de 10.000 le premier

jour à 300.000 trente jours plus tard, soit une somme moyenne de 155.000 FCFA. L'intérêt est de 6,45%... Mais s'il renouvelle ces opérations chaque mois, l'intérêt approche 80% puisqu'à la fin de l'année il aura perdu douze fois plus pour mettre la même somme en permanence en sécurité. L'intérêt va encore augmenter si, par exemple, le client fait moins de 31 versements chaque mois, ce qui est certainement fréquent.

A l'inverse, l'intérêt va diminuer si le client étale ses 31 versements ou si, il attend pour récupérer son argent. L'intérêt qu'il aura payé concerne la même somme, mais mise en sécurité pendant une période plus longue. A la marge, l'intérêt devient nul... On saisit l'originalité d'un tel calcul... Il est évident que de tels comportements ne peuvent s'expliquer que dans la mesure où cet argent est récupéré et utilisé de temps en temps, et que ce ne sont pas les mêmes billets qui sont mis en sécurité chaque mois... par ailleurs, l'argent épargné et récupéré par l'épargnant va servir l'auto financement de ses activités. Ce qui lui rapporte de revenus indirects en thème économique car celui-ci n'a plus de frais financiers à payer à un prêteur.

6- Les atouts de l'épargne traditionnelle à Pahou

1-Atout environnemental et Atout urbain

L'arrondissement de Pahou est une zone où la mobilité urbaine se développe ces dernières années. La population se déplace de Cotonou vers les zones périphériques. La grande partie de ces déplacées s'érige à Pahou. Ce qui constitue un véritable atout pour le développement des activités notamment l'activité financière informelle.

2-Atout Social et économique

- 1- L'incapacité des banques à satisfaire les besoins financiers des agents.
- 2- L'inaccessibilité de structures financières autonomes dans la localité.
- 3- Les relations sociales de proximité basées sur la confiance
- 4- La diversification du portefeuille des activités individuelles de la localité.
- 5- La force de la demande de crédit et d'épargne.

7- Les limites de la finance informelle

Les limites du secteur informel handicapent lourdement l'évolution de ce secteur ainsi que l'ampleur de sa contribution au renforcement et à la pérennisation des services offerts aux bénéficiaires. Ces limites existent et ont été énoncées par plusieurs auteurs. Il s'agit donc de :

1-Asymétrie d'information accentuée

Il existe une forte asymétrie d'information entre le gérant de la tontine et ses clients d'une part et entre le gérant et l'Etat d'autre part. La relation Etat – tontinier est quasi – inexistante. L'état n'a aucune information sur ce que le gérant de la tontine fait des ressources collectées du fait qu'il n'est pas déclaré. En absence de l'Etat, les clients qui peuvent contrôler l'action du tontinier ne peuvent le faire dans le cas de la tontine commerciale et la banque ambulante. L'utilisation des fonds collectés dépend entièrement du gérant qui concentre en main le pouvoir d'utilisation avant l'échéance des fonds collectés. Le marché du crédit étant intensif en information, on court les risques liés au sélection adverse et d'aléa de moralités de la part des emprunteurs. Le non remboursement à l'échéance des prêts consentis peut être fatal au groupe et à l'activité liée.

2-Inexistence d'un cadre légal et de norme adéquates de gestion

L'inexistence d'assise juridique dans les structures informelles renforce les conséquences de l'asymétrie d'information qui prévaut dans ce secteur. L'absence d'un cadre légal qui organise les activités et protège la diversité des règles de fonctionnement et les caractères quelque fois subjectif du pouvoir discrétionnaire du responsable dans certaines tontines. Il importe de remarquer qu'un tontinier peut disparaître avec les fonds collectés sans qu'il puisse être poursuivi. Dans les milieux urbains et surtout commerciaux, on a observé des cas de personne qui adhèrent à plusieurs tontines à la fois. Pour honorer tous les engagements de cotisation, « tontinier » sont obligées des fois de puiser dans leurs fonds de commerce ; ce qui peut entraîner une tension de trésorerie qui, à terme, risque de conduire à une cessation de paiement et même à une faillite. Par ailleurs, un membre peut avoir des difficultés de remboursement d'une avance de fonds ; ce qui peut gêner la poursuite normale des activités de la tontine

3-Le niveau élevé des coûts

Les taux pratiqués par le système informel de financement sont généralement plus élevés que ceux du marché formel. En plus des frais de garde de mise prélevés, les promoteurs ou gérants de ces groupements perçoivent des droits au titre des services d'administration des fonds. Dans le cas des usuriers, s'ajoute un coût économique évident consécutif à mobilisation d'équipement et de matériel remis au titre de la garantie des fonds prêtés.

4 - Le faible durabilité des groupements tontinier

De façon générale, la durée des tontines ou d'autres groupements informels ne dépassent pas une année. Certaines associations ont un caractère saisonnier en raison de la nature des événements auxquels elles sont rattachées. C'est le cas des tontines constituées dans un but précis et dont l'objectif principal est de réunir les ressources nécessaires pour faire face aux frais occasionnés par le dit événement (scolarité, fêtes, cérémonies, messe anniversaires). L'activité de tontine cesse dès que l'objectif d'épargne est atteint.

5- La faible capitalisation du marché informel

Malgré l'étendue géographique et l'ampleur de la population couverte par le système de financement informel, il importe de souligner que le niveau actuel de l'épargne collectée au plan national est faible au point de ne pas permettre d'enraciner les bases d'un véritable développement durable. Dans la plupart des cas, la tontine sert à la consommation. La demande de financement est dictée beaucoup plus par les besoins de subsistance que par les besoins d'investissements. Certaines enquêtes du programme des Nations –Unies pour le développement (PNUD, 2003) indiquent que les levées de fonds pour les demandes d'avances sont surtout liées à des problèmes sociaux comme les maladies et les cérémonies rituelles ou culturelles. Dans le cadre d'utilisation des fonds levés, les femmes ont souvent marqué leur préférence pour l'acquisition des fonds d'ustensiles de cuisine, de vêtements et de bien alimentaires. Dans le cas où les fonds levés ont servi à recapitaliser une activité existante, il est important de ne pas perdre de vue l'origine des fonds épargnés qui résultent parfois d'une capitalisation –préalable. D'autre part, même dans les domaines liés à l'investissement, des bénéficiaires ont révélé qu'en dépit de l'augmentation de leurs revenus, le capital investi n'a pas permis de développer leurs activités ou d'améliorer leur productivités de façon tangible pour se positionner sur les segments rentable du marché.

8- Contraintes et risques relatifs à l'épargne traditionnelle

1-contrainte relative

Bien que les tontines offrent assez de possibilité sur les débouchés de l'économie béninoise et satisfont une grande partie du besoin de financement, elles comportent aussi de contraintes qui ne peuvent jamais être négligés. On peut citer entre autre :

-impayé de crédit qui est inéluctable

-obligation de disponibilité de ressources stables liquides pour la satisfaction de retraits de dépôt ou d'accord de crédit

- forte concurrence observée sur ce marché financier
- les nouveaux produits et les innovations bancaires et financiers mis sur le marché financier par les institutions financières autonome

2-Risque :

D'après les enquêtes de terrain, les pratiques de l'épargne traditionnelle, malgré leurs avantages comportent assez de risque qui limite leurs champs d'action. Il peut s'agir de :

a-Chez le client

- Disparition du tontinier
- Disparition de certains membres d'une tontinier mutuelle ;
- Le non aboutissement des tontinier mutuelle
- Les impayés de crédit, braquage des collecteurs par leurs malfrats

b-Chez le collecteur

- Les impayés de crédits
- La disparition de certains clients
- L'insécurité sociale observée dans nos milieux
- Manque de cadre juridique protégeant les tontines

3-Les avantages des tontines

En cas de décès du sociétaire avant l'échéance de la tontine, le gestionnaire prend automatiquement le relais par un mécanisme de contre-assurance, en garantissant le reversement de leur quote-part aux héritiers. Les sommes investies restent intégralement dans la tontine. Le principe et la rentabilité de la tontine sont préservés car l'épargne est ainsi protégée, comme l'autre sociétaire d'ailleurs. Toujours dans le but de préserver la communauté, les fonds sont bloqués pour la durée de l'adhésion qui varie entre 10 et 20 ans. Par exemple pour une adhésion à perspective de 15ans, on adhère la cinquième année d'une tontine en cours. On s'y inscrit pour des fonds qui garantissent la rentabilité de la tontine, car selon les opportunités de marché, les placements peuvent être optimisés avec plus de liberté. Le placement des fonds évoluent sur toute la durée de vie de la tontine. Des arbitrages vers des valeurs de plus en plus monétaires préservent les Krach boursiers par une faible exposition en action et font bénéficier également de l'érosion de l'inflation. La récupération des fonds avant l'échéance de la tontine est impossible

B- Revue théorique et empirique

Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie. Elles plongent leurs racines dans l'histoire lointaine des peuples concernés. En France aussi, autrefois, les paysans avaient l'habitude de travailler ensemble dans le champ de chacun à tour de rôle, ou de réparer ensemble le toit des maisons, l'une après l'autre.

Auteur d'un récent ouvrage, intitulé « Tontine et développement », Nzemen démontre que la culture financière est ancrée dans la mentalité de l'Africain. Face aux aléas de toutes sortes, la première réaction est venue du monde rural. Le grenier, sorte d'épargne récolte, est l'ancêtre des tontines actuelles de solidarité.

Bien que l'origine du terme « tontine » renvoie à une forme d'épargne localisée en Italie, en réalité cette forme d'entraide a été découverte dans d'autres pays d'Europe, d'Amérique Latine, surtout en Asie (Japon, Chine et diaspora chinoise, Corée, Indonésie etc.) et d'Afrique (Bénin, Cameroun).

Les pays africains de leur côté faisaient de même. En effet, les Africains, eux aussi, se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Ils constituaient de cette façon une tontine de travail qui pouvait servir par exemple à creuser les tombes, ou alors une tontine en nature pour acheter des tuiles ou organiser une fête. Ce n'est que plus récemment, quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des tontines d'argent.

Il n'y a que peu de temps que des écrits mentionnant l'existence de tontines en Afrique sont apparus. En 1952, W.R. Bascom parle de l'Esusu au Nigeria et dans les pays voisins où il est pratiqué couramment par les musulmans yorubas.

Selon Ardener, l'Esusu serait apparu en réalité vers le milieu du 19^{ème} siècle. Puis, au cours des années suivantes, de plus en plus d'informations sur ce type de pratique vont permettre de mieux connaître les mécanismes tontiniers, et de s'apercevoir que les tontines existent en fait dans de très nombreux pays d'Afrique. Ce sont les pays d'Afrique de l'ouest qui feront d'abord l'objet d'études sur les tontines, et en particuliers le Nigeria, la Sierra Leone où il semble que le phénomène soit très ancien.

La littérature sur les autres pays d'Afrique de l'ouest rapporte que c'est aux alentours de la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle que les tontines ont fait leur apparition. Les tontines semblent être beaucoup plus récentes en Afrique de l'est.

Contrairement à l'Afrique, les choses sont nettement plus anciennes en Asie. Au Japon, par exemple, l'apparition des premières tontines « avec argent » daterait de 1275, et en Corée, le « Key » serait peut-être apparu dès le neuvième siècle.

Certains auteurs, spécialisés dans l'étude des tontines asiatiques, pensent qu'elles sont apparues dès le 2^e siècle après Jésus Christ. L'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable à leurs yeux est que les tontines de crédit, qui étaient en réalité des sociétés d'entraide, doivent leur origine à l'influence bouddhique et au rôle joué par les monastères. Les mujins auraient alors pris leur essor à la fin du VII^e siècle.

La tontine est également apparue très tôt dans d'autres pays d'Asie. Par exemple, un contrat du quatorzième siècle fait état d'une telle pratique au Japon où on la trouve sous l'appellation de Kou. Ces tontines existaient déjà dans ce pays un siècle plus tôt dès 1275. On aurait même retrouvé cette appellation dans des textes datant de 606. Malheureusement, on ne dispose que de très peu d'informations sur l'origine des tontines dans les autres pays asiatiques.

Le mot vient d'un financier italien prénommé Lorenzo Toni qui avait convaincu Mazarin, vers 1650, d'utiliser une nouvelle formule d'emprunt pour renflouer les caisses de l'Etat. Aux tontines publiques ont succédé des tontines privées qui permettaient de préparer sa retraite ou de s'assurer sur la vie. Il est plutôt étonnant de retrouver cette expression française utilisée dans tous les pays. On la rencontre même dans le Chitt Fonds Acte promulgué à Singapour en 1971 qui s'y réfère expressément.

Selon Pairault (1990), le terme semble avoir été utilisé pour la première fois par un juriste français dans un ouvrage publié à Saïgon en 1905, l'année même où une nouvelle loi sur les tontines est promulguée en métropole ; cet événement explique cela!

Les tribunaux d'Indochine ont ensuite à plusieurs reprises utilisé la formule, les commentateurs d'arrêts l'ont expliquée, et les juristes ont fini par se rendre compte que dans les pays voisins ces pratiques étaient les mêmes, et donc une appellation commune serait beaucoup

plus simple. Cette explication laisse cependant sans réponse la question de savoir comment l'expression est passée du continent asiatique au continent africain.

La motivation économique essentielle d'appartenir à une tontine est de disposer en une fois, d'une grosse somme d'argent qui permet de réaliser un investissement important.

Comme fait social, la tontine ne saurait être réduite à l'une de ses fonctions sociale, économique, commerciale, financière, entrepreneuriale. Il convient dès lors d'étudier et de comprendre les pratiques tontinières par rapport aux sociétés qui les ont engendrées et qui les animent. Tout au long des deux dernières décennies (1980 et 1990), l'obsession des agences internationales de développement (Fonds Monétaire International particulièrement) à imposer dans tous les pays africains des recettes extraordinairement identiques [Stiglitz, 2002] en termes de politiques d'ajustement structurel a desservi les politiques de développement souvent conçues sous le signe de l'unique voie à travers le Consensus de Washington alors même que les experts sont convaincus que l'harmonie du développement suppose que chaque peuple puise dans son registre culturel et dans ses représentations propres, les conditions de son épanouissement et de sa reproduction.

A cet effet, Desfour (1994) souligne que le développement endogène doit venir de la population, des hommes qui prennent en mains leurs destins et organisent leurs sociétés en se basant sur leurs propres ressources et sur la maîtrise qu'ils ont sur leur devenir.

A cheval entre le financier par l'octroi des crédits et en ajustant l'épargne et le social, les tontines s'adaptent aux besoins et à l'environnement socio-économique de leurs membres. Ces associations d'épargne et de crédit tournant, bien qu'octroyant un niveau limité de crédit, constitue souvent la seule alternative fiable pour que les petits emprunteurs puissent satisfaire leurs besoins de crédit.

En tant que processus et stratégie d'amélioration du niveau de vie d'une portion donnée d'un territoire, le concept est évoqué souvent en politique économique. Pour Greffe, la politique de développement local diversifie et enrichit les activités sur un territoire donné par la mobilisation des ressources et de ses énergies. Sa réussite dépend de l'information et de la formation des hommes qui y participe. Dans cette perspective, l'accent est mis sur des données locales.

« Les banques ne prêtent qu'aux riches ». Malheureusement cette version est encore trop souvent vérifiée. Les paysans, les petits entrepreneurs, ou les artisans, les groupes de femmes ou les jeunes qui n'ont pas de garantie n'ont aucune chance d'accéder au crédit des banques commerciales ou de développement. Ces dernières ne veulent pas prendre le risque. Le système de financement actuel est simplement inadapté aux besoins du développement local.

Pour pallier à cette inaccessibilité du fonds des banques, l'être humain, étant doué d'une forte capacité de réflexion, a mis au point la pratique tontinière afin d'être à même d'accéder aux différentes composantes de développement.

Cette pratique fait partie des associations d'épargne et de crédit visant l'épanouissement individuel et collectif de ses participants et s'appuie sur des mécanismes de solidarité globale tels la collecte et la redistribution de l'épargne sous formes diverses : gains, prêts, soutien financier aux membres frappés par les événements heureux (naissance ou mariage) et malheureux (le décès dans la famille d'un membre), l'assistance morale, organisation des fêtes et la distribution des prix aux enfants des membres.

Même s'il n'existe pas encore d'études globale et planétaire, les études d'impacts spécifiques existantes démontrent que la tontine réduit la pauvreté et fait entrer les pauvres dans le système financier ; ce qui leur permet de se développer.

D'autres auteurs ont souligné en quoi les mécanismes non institutionnel de financement pouvaient être novateur. A cela s'ajoute le constat des certains cas de micro entreprise qui, ayant accès au financement formel continuaient à recourir à des financements non institutionnels. Comme l'avance Marc Labie : « On est donc parvenu à recourir progressivement à la conclusion que le financement non institutionnel ne constituait en rien une version primitive de la finance informelle appelée à disparaître mais bien une version spécifique qui, par ses caractéristiques propres, notamment de grande proximité entre les épargnants et les opérateurs de fonds et/ou collecteurs de fonds, permettait que les mécanismes de financement adaptés aux réalités locales se mettent en place».

Le système financier informel est apparu comme une forme de solidarité entre les plus pauvres exclu du système bancaire, mettant en commun leur apport afin de financer leur projet. Il s'est, ensuite, développé et représenté peu à peu une part significative du financement du

développement. Il pourrait constituer le principal avenir du développement économique des pays en développement car les impacts sociaux existent et la perception qu'en ont les bénéficiaires est très encourageante.

La pratique tontinière en Afrique permet d'assurer le bien-être social. Et largement, la dynamique tontinière se matérialise dans le contexte de l'économie du marché non seulement par l'utilisation des fonds dans le financement des entreprises (Kandem 2002), mais aussi par la transposition des « tontines en entreprises » (Nkankleu 2002). La tontine est un instrument de socialisation et de réalisation des projets de développement communautaire.

La tontine est souvent l'affirmation de la recherche d'une identité. Elle est le signe d'une appartenance, et souvent elle gagne la considération dans les villages. Outil de solidarité et de prévoyance sociale, elle est en quelque sorte une prévoyance à « l'africaine ».

Elle est en outre, un instrument de promotion sociale car elle permet l'amélioration de l'habitat, l'acquisition des certains instruments domestiques (radios, téléviseurs, groupes électrogènes, meubles,...), la création et l'extension des cultures de rente ou vivrière, l'achat des petits matériels agricoles, etc.

Dans des nombreux pays africains, la tontine de relève être l'élément le plus important de l'épargne populaire. Il faut donc savoir l'utiliser, la moderniser et l'orienter non seulement vers la couverture des besoins sociaux mais également vers la création des activités économiques pour un développement intégral des membres et de l'Afrique en général.

Nkakleu (2009) et ses co-auteurs de leur part, soulignent que l'intermédiation tontinière va devoir subir une imitation passant de la tontine en entreprise (c'est-à-dire mise en place au sein d'une entreprise) à la tontine d'entreprise (c'est-à-dire une création collective de la direction et des personnels dans la perspective du partage d'une certaine vision qui fait l'entreprise « une affaire de tous ou un service de chacun »). Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un nouveau système d'incitation et d'un nouveau mode de coordination regroupant tous les acteurs dans l'organisation afin d'atteindre un objectif désormais partagé par tous, dans un cadre rendu robuste par ses ressorts sociaux et solidaire.

Le secteur informel et particulièrement la tontine, remplit un vide quand le crédit agricole est défaillant ou quand les programmes de crédits spéciaux en faveur du groupe ciblé ou d'un secteur donné, notamment le monde rural sont inexistantes.

L'utilisation des tontines en matière entrepreneuriale ne doit pas être surestimée. Faure rappelle que la littérature sur les pratiques tontinières a mis l'accent sur la typologie des associations financières, sur leurs modalités de fonctionnement, sur la mathématique des intérêts, etc. ; mais demeure fort laconique sur la nature des emplois faits des fonds collectés par les participants. Ils servent à des fins multiples : usages improductifs (dépenses ostensives comme le financement des cérémonies familiales, dépenses courantes, l'achat des biens durables) ou pour des usages productifs (transformation de l'épargne informelle en celle formelle, investissement dans la construction et l'accession à la propriété, financement d'activités commerciales et artisanales existantes ou en cours de création).

En conclusion, la diversité des pratiques tontinières et leur apport au financement de l'économie et aux progrès des nations montrent que la valorisation des pratiques locales est une nécessité. L'humilité nous impose de reconnaître avec Warnier (op. cit pp285-286) que le développement de «l'Afrique ne se fera pas à coup de programmes d'ajustement et par transfert d'ethos et de procédure de gestion importés et ignorant les réalités et les capacités du terroir Les civilisations comme le développement sont les produits d'un bricolage incessant. Personne au demeurant n'a jamais réussi à faire table rase d'aucune civilisation. Rien ne change que par reprise de l'héritage. Le développement de l'Afrique s'inscrira dans son héritage propre ou ne se fera pas ».

Beaucoup de travaux empiriques n'ont pas été faits dans ce domaine ; néanmoins on peut citer quelques-uns.

Dans son ouvrage intitulé « L'entrepreneur informel africain et le concept de gestion éco-social » Hernandez en utilisant un échantillon de 80 pays reconnaît une contribution positive et statistiquement significatives de l'informel en général et que la tontine en particulier constitue une réponse de survie. Il semble correspondre assez bien aux valeurs socioculturelles africaines.

Nzekoue (1993) de sa part, signale dans son article sur « Tontines : tous pour un » après une étude statistique sur un échantillon de 28 pays africains obtiennent un effet positif du ratio « crédit au secteur informel sur la population urbaine ». Cet effet est même plus fort pour les pays à faible revenu. Que dans les pays francophones, un Africain sur trois est membre d'une tontine. Est-ce que cette épargne spontanée servait au développement urbain ? D'abord, les uns l'utiliseront à payer funérailles ou baptême. Ensuite, certains paieront la scolarité de leurs enfants. D'autres enfin en profiteront pour investir dans une activité qu'ils jugent rentable.

En outre, après une étude réalisée par Seumo sur la tontine, ressort une forte corrélation entre le revenu des ménages et la tontine. IL remarque également dans son article sur : « La tontine africaine, un modèle de résolution des problèmes ? », paru Dimanche le 22 Mars 2009 à 00:39:14 que celles-ci, en général, représentent une pratique informelle d'épargne et de crédit. Elles permettent de combler des difficultés rencontrées par des membres et dont les institutions bancaires ne peuvent pas car, les critères d'adhésions ne sont pas stricts. Chacun s'inscrit dans une tontine en fonction de son revenu.

Bas-Congo : Tontine, secours de seconde main pour des travailleurs. Posté par Kayama, le 28 janvier 2010, ce dernier se résume en ces termes : « Je ne saurais pas vous décrire ici toute la littérature de la tontine chez nous. Mais, qu'il vous plaise aux uns et aux autres de causer avec les aînés et ils nous apprendront que la tontine est l'unique, et peut-être, la seule voie qui peut nous conduire vers le changement de nos conditions de misère totale que les politiciens nous obligent de garder et ne rien faire. Pour subvenir à leurs besoins, des travailleurs au Bas Congo au sud-ouest de Kinshasa s'adonnent à la tontine. Ce qu'on appelle désormais le développement, c'est une invention de ce genre de pratiques. Les tontiniers sont des véritables moteurs de notre économie provinciale. Il fallait les encadrer mais avec quel administration ? Celle où l'impunité ouvre des portes à des Kuluna toutes catégories confondues ? Comme le dit Ndeko Lukau Tsang, la mentalité. Que fait-on avec l'argent ainsi obtenu ? Les uns achètent des terrains pour devenir propriétaires, les autres dans les commerces et encore dans le financement des études et autres ».

Bosco (2010), dans son mémoire intitulé : « Crise de liquidité et développement du secteur financier informel dans la ville de Goma, cas des tontines », souligne le rôle non négligeable de ces dernières dans un processus de développement. 71% de ses enquêtés ont estimé que la tontine est efficace du fait qu'elle est proche de ses membres qui se connaissent

bien. A cet effet, la pression sociale les amène à investir les fonds vers des activités rémunératrices. Ainsi, les fonds reçus d'une tontine constituent plus à une dotation en capital qu'à un crédit à la consommation.

SECTION 2 : cadre institutionnel et méthodologique de l'étude

A travers cette section, nous allons aborder le cadre institutionnel et le cadre méthodologique.

Paragraphe 3 : cadre institutionnel de l'étude

DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE LA QUALITE

Elle est créée par la Décision n° 037/2005/DG/SP du 26 Juillet 2005 de la Direction Générale.

Organisation et fonctionnement de la Direction du Contrôle et de la Qualité

La Direction du Contrôle et de la Qualité est dirigée par un Directeur aidé dans ses fonctions par un Assistant, tous nommés par le Directeur Général.

Elle est composée de trois (03) services opérationnels à savoir :

- LE SERVICE AUDIT INTERNE : Détaché de la Direction Générale ;
- LE SERVICE CONTROLE DE LA QUALITE : Créé avec la DCQ par décision N°037/2005/DG/SP ;
- LE SERVICE STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES : Détaché de la Direction Commerciale.

Attributions de la Direction du Contrôle et de la Qualité.

La Direction du Contrôle et de la Qualité est chargée :

- de concourir à l'élaboration et à la mise à jour des manuels de procédures des activités de toutes les structures de la société ;
- d'asseoir la démarche qualité de la SOBEMAP en vue de sa certification par métier aux normes ISO ;
- de contrôler et d'améliorer de façon continue la qualité des prestations de service fournies par la SOBEMAP ;
- d'effectuer des missions de contrôle de la qualité ;
- de diriger des missions d'évaluation, d'enquêtes de satisfaction des clients et préconiser éventuellement des mesures correctives ;
- d'asseoir le système de management environnemental à la SOBEMAP;

- d'exécuter chaque année, des missions d'audit environnemental ;
- d'effectuer des missions d'audit interne ;
- de coordonner et de centraliser la production de toutes les données statistiques de l'entreprise ;
- d'assister tous les responsables de la société en leur fournissant des outils d'aide pour la prise des décisions tactiques et stratégiques ;
- de susciter l'élaboration et le suivi des tableaux de bord par métier à exécuter au niveau de chaque structure et, en cas de graves défaillances sonner l'alerte ;
- de mettre en place et de suivre un dispositif de veille stratégique ;
- d'exécuter toutes autres missions assignées par la hiérarchie et relevant de sa compétence.

Attributions des services de la Direction du Contrôle et de la Qualité.

I – LE SERVICE AUDIT INTERNE

Le Service Audit Interne est chargé de :

- contrôler et vérifier les opérations engagées, les procédures utilisées et les informations délivrées par les directions et services de la société ;
- assister les responsables de la société dans l'exercice de leur fonction en leur fournissant des analyses, des appréciations et recommandations correctives et préventives sur les activités de la société en vue de :
 - la protection des actifs sociaux contre les pertes de toutes sortes ;
 - la fiabilité des informations comptables et financières ;
 - la performance et l'efficacité des systèmes d'information et d'organisation ;
- rendre compte de sa mission au Directeur Général par voie hiérarchique.

II – LE SERVICE CONTROLE DE LA QUALITE

Le Service Contrôle de la Qualité est chargé :

- de s'assurer que la politique qualité est bien communiquée et comprise au sein de l'entreprise et qu'elle est bien adaptée ;
- d'assurer la sensibilisation aux exigences du client dans toute la société ;
- de tenir la revue de direction ;
- de planifier, d'exécuter et de rendre compte au Directeur Général par voie hiérarchique des audits qualité ;
- de s'assurer que la politique environnementale est adoptée par tous et divulguée au sein de l'entreprise ;
- de planifier, d'exécuter et de rendre compte au Directeur Général les missions d'audit environnemental ;
- de suivre le développement du système de la veille stratégique au sein de l'entreprise.

III- LE SERVICE STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Le Service Statistique et Études Économiques s'occupe de la coordination, de la production et de la diffusion de toutes les informations statistiques d'une part, et de participer à la planification stratégique et aux études à caractère général d'autre part. A ce titre, ce service est chargé :

- d'assurer la collecte et le traitement des données statistiques au plan interne et sur l'environnement économique de l'entreprise ;
- d'assurer la centralisation des recettes significatives de la SOBEMAP ;
- Produire des données statistiques sur la gestion comptable des engins de manutention, sur les litiges maritimes, sur les marchandises transférées au dépôt douanes ou sur les états différentiels définitifs ;
- Réaliser des études sur la clientèle de la SOBEMAP et/ou sur la mise en œuvre d'un tableau de bord.

- de concevoir, d'animer et d'exploiter des bases de données sur les activités de l'entreprise et sur son environnement ;
- de contribuer à traduire les enjeux opérationnels en outils d'aide à la décision ;
- d'élaborer les tableaux de bord par métier en vue de suivre le niveau de performance de l'entreprise ;
- de diriger les enquêtes de satisfaction - clients ou d'évaluation et de formuler à l'endroit de la hiérarchie des approches de solutions en cas de nécessité ;
- de réaliser des études périodiques, spécifiques et/ou prospectives sur la clientèle, sur le système d'exploitation et sur l'environnement concurrentiel de l'entreprise ;
- d'élaborer des modèles de prévisions (trafics, chiffre d'affaires, charges, ...) ou procéder à des simulations de politique et analyser leur impact sur le chiffre d'affaires ;
- de participer à l'élaboration du plan stratégique de l'entreprise ;
- d'élaborer le rapport d'activités de l'entreprise ;
- d'élaborer et de suivre le dispositif de veille stratégique de la SOBEMAP.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT SERVICE STATISTIQUES ET ETUDES ECONOMIQUES.

Le Service Statistique et Études Économiques est dirigé par un chef service aidé dans ses fonctions par un Assistant, tous nommés par le Directeur Général sur proposition du Directeur du Contrôle et de la Qualité. Il comprend deux (02) sections à savoir :

- la Section Collecte et Synthèse ;
- la Section Traitement Informatique des Navires.

La Section Collecte et Synthèse a pour mission (CS):

- d'assurer la collecte, la synthèse et le traitement de toutes les données statistiques liées aux activités de l'entreprise et à sa gestion ;
- de coordonner et de centraliser la production de toutes les données statistiques sur le chiffre d'affaires et le trafic manipulé ;
- de centraliser et de synthétiser les informations statistiques liées à la gestion des engins de manutention ;
- de centraliser et de synthétiser les informations statistiques post-traffic (litiges maritimes, marchandises transférées en dépôt douane, états différentiels, etc.) ;

- de centraliser et de synthétiser les informations statistiques liées à la gestion des ressources humaines ;
- de mettre à jour les différentes bases de données relatives aux activités de l'entreprise et sur son environnement.

La Section Traitement Informatique des Navires a pour mission (TINA) :

- de suivre le mouvement des navires traités sur les quais en vue de leur attribuer un numéro d'identification pour permettre le traitement informatique de l'escale ;
- de vérifier la conformité entre les données inscrites sur les « time-sheet » et celles inscrites dans les rapports d'exploitation ;
- d'enregistrer sur le système informatique à partir des rapports d'exploitation, les informations nécessaires à la comptabilité analytique ;
- de tenir à jour les informations statistiques sur la gestion des escales à savoir : main d'œuvre utilisée, moyens techniques, durée des opérations, tonnages manipulés, rendements, etc. ;
- de faire le rapprochement des données statistiques des quais avec celles du service statistiques (période : trimestrielle, semestrielle et annuelle).

Les attributions du Service Statistiques et Études Économiques, sont définies comme suit :

Ces attributions peuvent être résumées en deux fonctions essentielles :

- i. la collecte et le traitement des informations sur les plans interne et externe ;
- ii. La conduite des études nécessaires à la prise de décision.

DESCRIPTION DES ATTRIBUTIONS

1. Opérations de collecte et de traitement

La collecte et le traitement des informations se font à deux (02) niveaux :

a) Au plan interne

Il s'agit de produire par période et sous forme de tableaux statistiques des données relatives aux activités commerciales ou d'exploitation.

b) Au plan externe

Plusieurs facteurs exogènes, en rapport avec l'environnement de l'entreprise ont une influence plus ou moins directe sur ses activités. Il s'agit de collecter des informations chiffrées ou non, sur l'environnement de l'entreprise pour :

- Connaître la position de l'entreprise par rapport à ses concurrents ;
- Rassembler le maximum d'informations sur l'environnement économique de l'entreprise ;

- Bref assurer une veille concurrentielle.

2. Les études économiques

La collecte et le traitement des données aboutissent à la confection et la mise à jour de différentes bases de données. Ces données sont exploitées de multiples façons :

- Satisfaire les demandes d'informations émanant de diverses structures intérieures ou extérieures : Présidence, Ministères, Direction Générale, Centres de recherche, etc. ;
- Produire des rapports périodiques sur les activités commerciales ;
- Réaliser des études spécifiques ou prospectives sur la clientèle ;
- Élaborer des modèles de prévision et procéder à des simulations de politique et analyser leur impact sur le chiffre d'affaires.

Paragraphe 2 – Cadre méthodologique

Pour simplifier les analyses, il importe de modéliser le phénomène afin de bien appréhender les résultats.

1-Echantillon et collecte des données

1-1 Echantillonnage

Pour évaluer les déterminants de l'épargne traditionnelle chez les tontiniers à Pahou, nous allons utiliser la procédure d'échantillonnage par strate. Cette procédure est préférée aux autres parce que nous voulons étudier un phénomène dans un arrondissement constitué de 11 villages. Puisque nous ne pouvons pas procéder à un recensement, nous avons choisi l'échantillonnage par strate et chaque strate est représentée par un village retenu.

1-2 Choix des sites de l'étude

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon par sites

NUMERO	NOM DES SITES
1	PAHOU CENTRE
2	ADJRA ADOVIE
3	ADJRA HOUNVE
4	HOUANMEDE
5	BAZOUNKPA

Source : enquête de terrain 2016

1-3 Taille de l'échantillonnage

Nous avons choisis d'enquête 129 individus. Cette taille est indéterminée à cause de la technique d'échantillonnage que nous avons utilisée et qui ne nous permet de définir au préalable la taille de notre échantillonnage. Après l'enquête du terrain, la taille précise de l'échantillon est 129. Le tableau suivant résume les sites et le nombre d'individus interrogés correspondant.

TABLEAU N°2 : Répartition de l'échantillon par sites

SITES/ VILLAGE	NOMBRE D'INDIVIDU
PAHOU CENTRE	48
ADJRA ADOVIE	14
ADJRA HOUNVE	12
HOUANMEDE	20
BAZOUNKPA	35
TOTAL	129

Source : enquête réalisée par les auteurs en 2016.

2-Spécification du modèle

2.1-Proportion de la population de Pahou qui épargne par la tontine

Pour évaluer cette proportion, nous avons choisi le calcul des pourcentages de ceux qui ont répondu oui d'accepter épargner par la tontine.

2.2-Analyse des variables qui déterminent la décision de cette population à choisir ou non l'épargne traditionnelle

Pour analyser ses déterminants, nous avons conçu un modèle dichotomique (LOGIT). Le choix de ce modèle résulte du fait que les données relatives à la variable endogène du modèle sont qualitatives.

2.3-Choix de la forme mathématique du modèle et sa justification

L'instrument d'analyse principale retenu pour notre étude est le modèle Logit Binaire. Le choix de ce modèle se justifie par le fait que la variable dépendant (adopter l'épargne traditionnelle ou non AET) est une variable dichotomique. Par modèle dichotomique on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (oui=1, non=0). Il s'agit généralement d'expliquer la survenue ou non d'un événement ou d'un choix.

3- Choix des variables

3-1 choix de la variable expliquée

La variable expliquée du modèle est « Accepter Epargne par Tontine ». Elle est notée AET.

3-2 Choix et justification des variables explicatives ou exogènes

Nous avons identifié les variables susceptibles d'influencer la décision de l'agent à adopter ou non l'épargne traditionnelle. Pour mieux cerner le phénomène, nous voulons examiner la décision des épargnants à part et celle des collecteurs à part. A cet effet nous avons retenu les variables suivantes :

Chez l'épargnant, on a :

-SEXE (SEX) : généralement les femmes qui exploitent les petites activités commerciales peuvent épargner mieux. Néanmoins, le constat fait dans les pays en développement est que les pratiques de la tontine sont souvent initiées par des hommes en qui la communauté fait confiance. De plus, la pratique du banque ambulante se rivalise aujourd'hui entre les femmes et aussi bien entre les hommes. Ceci rend indéterminé le signe de cette variable

-L'AGE (AG) : cette variable a un signe positif sur la variable expliquée qui n'est qu'une décision ; car l'âge d'un être humain en âge de raison compte positivement sur sa décision de faire un choix.

-NIVEAU D'INSTRUCTION (NI) : le niveau d'instruction d'une personne peut influencer sa décision d'épargner son argent par la tontine. Plus la personne est instruite, plus elle mesure les portées et les limites de l'épargne traditionnelle.

-ANNEE D'EXPERIENCE (AE) : plus le nombre d'année évolue plus l'agent est expérimenté et peut mieux éviter de subir les conséquences relatives à la pratique des tontines.

-ACCES FACILE A L'EPARGNE ET AU CREDIT (AFAC) : les banques ne sont pas accessibles aux pauvres. Les gens ont tendance à épargner par la tontine afin d'avoir accès facile à leur épargne et au crédit pour relancer leur activités. Donc cette dernière a un signe positif sur la décision d'adopter la tontine comme moyen du socle de leur économie.

-BIEN ECONOMISER DE L'ARGENT (BEA) : certains agents estiment que la tontine leur permet de vite économiser d'argent afin de ne pas bouffer tout leur avoir numéraire. Donc elle peut influencer positivement la décision d'adoption.

-MOYEN ACCESSIBLE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES (MAFA) : cette variable est positive pour l'analyse et est l'un des déterminants de l'épargne aussi bien chez le collecteur que chez l'épargnant.

-AVOIR PERDU SON ARGENT (APA) : le fait que la personne ait perdu une fois ses sous suite à la disparition d'un collecteur ou suite au dysfonctionnement du collectif peut l'amener à être méfiante. Cette méfiance va négativement influencer sa décision d'épargner encore.

-MOYEN ACCESSIBLE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES (MAFA) : cette variable est positive pour l'analyse et est l'un des déterminants de l'épargne aussi bien chez le collecteur que chez l'épargnant.

-LA SOLIDARITE DES TONTINES (ST) : certains membres de certaines collectivités tirent de plaisir en se retrouvant ensemble autour d'une tontine afin de pallier aux problèmes des uns et des autres. Mais cela n'est pas le cas chez d'autres.

-MANQUE DE PROTECTION JURIDIQUE DU SECTEUR (MPJS) : le fait que ni les collecteurs ni les épargnants ne disposent pas d'une sécurité juridique, retient les agents à choisir cette pratique d'épargne.

Tableau : n°3 Codification des variables et leurs signes

CODE	type et codification de variable	Label	signe attendu
AET	accepter épargne par tontine	oui=1 ; non=0	+/-
SEX	Sexe	Homme=1, femme=0	+/-
AG	l'âge		+/-
NI	niveau d'instruction	Aucun et primaire=1, secondaire et universitaire=0	-
AE	année d'expérience		+
AFAC	accès facile à l'épargne et au crédit	Oui=1, non=0	+
BEA	bien économiser de l'argent	oui=1 ; non=0	+
APA	Avoir perdu de l'argent	oui=1 ; non=0	-
MAFA	moyen accessible de financement des activités	oui=1 ; non=0	+
ST	La solidarité des tontines	oui=1 ; non=0	-
MPJS	Manque de protection juridique du secteur	oui=1 ; non=0	-
TRB	taux de rémunération appliqué par les banques	oui=1 ; non=0	-
ACB	avoir un compte à la banque	oui=1 ; non=0	+/-
CSP	catégorie sociaux-professionnelle de l'agent	Fonctionnaire=0, autres=1	+/-

Source : réalisé par les auteurs en 2016

4-Description du modèle

Notre variable expliquée est « Adopter Epargne Traditionnelle ». Elle est notée « AET ». Cette adoption de l'épargne est fonction de plusieurs variables chez l'épargnant.

Pour cela nous allons utiliser le test de Gauss Laplace pour connaître l'effet des variables explicatives sur la variable dépendante.

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : f_0 = 0 \\ H_1 : f_0 \neq 0 \end{array} \right.$$

Règle de décision : Si le t calculé est supérieure au t statistique lu on rejette l'hypothèse nulle et la variable associé est significative.

Formule :

$$t_{cal} = \frac{f - f_0}{\sqrt{f(1-f_0) / n}}$$

f_0 : la proportion des gens qui ont répondu oui par rapport à la question

f : la proportion totale (100%)

5-Méthode d'analyse

Les données collectées aux enquêtes ont été codifiées puis saisies à l'aide du logiciel EXCEL2007

Afin de tester les deux hypothèses retenues, nous avons adopté une méthode statistique en utilisant le test de Gauss Laplace pour la vérification des hypothèses suivantes : l'évaluation de la frange de population de Pahou qui adhère aux tontines et l'identification de la variable centrale qui explique la décision des agents à épargner par la tontine.

CHAPITRE 2 : Description de l'épargne traditionnelle à Pahou et analyse descriptive des résultats.

Ce chapitre sera consacré essentiellement à la description et analyse du phénomène

Section 1 : Analyse empirique

Dans cette section, nous allons faire la description de l'épargne traditionnelle.

Paragraphe 1 : Description de l'épargne traditionnelle à Pahou

A - Les caractéristiques du secteur financier informel

Ce système de financement dispose d'atouts pour majeurs qui sont : la solidarité, la large accessibilité, la proximité, et la flexibilité, l'approche participative l'étendue de la couverture socio – géographique.

1- La solidarité dans l'intermédiation financière

L'esprit solidarité est très ancestral en Afrique et a servi de socle aux structures Financières informelles. Les liens de parenté et d'appartenance même milieu social font partie des traits caractéristiques que l'on retrouve chez les acteurs de ce système. Ces critères d'adhésion qui reposent sur les affinités favorisent l'homogénéité du groupe. L'appartenance à une même catégorie sociale ou d'exercer le même métier suppose implicitement pour les acteurs qu'ils partagent les mêmes difficultés et éprouvent des besoins comparables et prévisibles. Ils s'associent pour trouver des solutions communes, ce qui implique du coup la mise en commun des revenus et le partage des risques.

2-Le rôle prédominant des valeurs morales dans la finance informelle

Le bon fonctionnement et la pérennité des associations informelles reposent essentiellement sur les valeurs socioculturelles qui sous-tendent la cohésion sociale.

L'intégrité, la notoriété et la disponibilité du responsable ou du promoteur lui confèrent une place prépondérante dans la prise de décision. Le respect qu'il inspire à l'équipe est aussi renforcé par l'importance de ses propres mises qui dépassent quelque fois celle des autres. Dans certains milieux sociaux, on a recours quelques fois au fétiche Zangbéto pour amener les membres à honorer leurs engagements.

3-L'accessibilité dans finance informelle

Il y a une plus grande accessibilité aux structures informelle par rapport aux systèmes de financement classique. Les populations à la ville comme en zone rurale aussi bien les pauvres que personnes aisées y ont accès. C'est l'un des modes d'entraides financière le plus populaire et le plus répandu. Il est populaire par le nombre des membres, la variété des domaines d'investissement et le montant des capitaux gérés.

4-La proximité et la flexibilité

La proximité des structures informelles par rapport à la résidence de la clientèle, est un facteur important. En effet, certaines structures sont mobiles et trouvent même les clients à domicile. Le banquier ambulant par exemple, se déplace vers la clientèle, d'où l'appellation de « banque foraine ». Les règles de fonctionnement sont assez flexibles et reposent sur un compromis entre les parties. Dans certaines associations, il existe un règlement intérieur écrit et adopté par le groupe à la séance de lancement et qui prévoit des fois un mécanisme de règlement des litiges et contentieux. Dans d'autres groupes le seul instrument écrit est le document qui comporte l'enregistrement des dépôts et des demandes de crédits dont le suivi est exercé par un membre choisi par les associés. En effet, il existe des associations dont les modalités de fonctionnement ne sont pas écrites. Dans ces groupes, la confiance entre les membres repose sur l'intégrité qu'inspire le promoteur de la tontine.

5- L'approche participative

Le fonctionnement des tontines repose sur une participation libre, pleine et égalitaire de tous les membres. L'approche participative naît dès que les tontines favorisent des rencontres régulières où se décident les montants et les modalités des cotisations, les tours de levée, et où s'échangent d'autres informations utiles à la vie du groupe. Ce mode de fonctionnement favorise une gestion transparente du groupe et l'implication effective de tous les membres à la prise de décision. Elle a l'avantage de consolider les liens sociaux entre les membres et de renforcer la cohésion l'association. Ces critères de fonctionnement reflètent l'équité et la bonne gouvernance.

6-La couverture sociogéographique

Les données du PNUD en 2002 indiquent que près de 80% de la population béninoise a des activités en relation avec le secteur financier informel, soit à travers les gardes-monnaie, soit à travers les banquiers ambulants. Par ailleurs, le secteur financier informel, couvre tout sur l'étendue du territoire, aussi bien les villes que les campagnes contrairement du système bancaire classique et au système décentralisé.

SECTION 2 : Approche Analytique et ouverture perspective de l'étude

Cette section est consacrée essentiellement à la présentation et l'interprétation des résultats afin de vérifier les hypothèses de l'étude.

Paragraphe 1 : Analyse statistique des résultats

Pour mieux saisir les aspects empiriques de l'étude, nous avons une analyse statistique dont les résultats se présentent comme suit :

A- Présentation des résultats

Pour mieux présenter ses résultats, nous avons procédé à une analyse descriptive des données issues de l'enquête de terrain à l'aide de Logiciel EVIEWS.

Les résultats sont consignés dans les tableaux suivants :

Tableau n°4 : Tableau d'analyse des résultats

Conditions	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectifs	81	48	129
Fréquence en %	62.79	37.21	100

Source : enquête du terrain 2016

D'après ce tableau, il ressort qu'au total, 129 personnes ont été interrogées au hasard dans l'arrondissement de Pahou de façon aléatoire ; parmi les interrogées, 81 personnes ont répondu oui à l'avis favorable des tontiniers c'est-à-dire qu'ils adhèrent à la tontine traditionnelle, ce qui correspond à 62.79% de la population tandis que 48 personnes sur les 129 ont répondu non soit un pourcentage de 37.21% de la population interrogés. Il en résulte que plus de 50% de la population de Pahou épargne auprès des tontiniers traditionnels.

Tableau n° 5 : Tableau d'analyse des résultats

Niveau	Aucune et primaire	Secondaire et plus	Total
Effectif	75	54	129
Fréquence en %	58.14	41.86	100

Source : enquête sur le terrain 2016

D'après ce tableau, on constate que 75 personnes interrogées sont dans le cadran de ce qui n'ont aucun niveau et primaire, soit 58.14 % dont 41.86% de ceux qui ont un niveau secondaire et plus, soit un effectif de 54 sur les 129 personnes interrogées. On constate qu'à Pahou, ceux qui adhèrent à la tontine ont un niveau plus bas donc plus la personne est instruite moins il épargne.

Tableau n°6 Tableau d'analyse des résultats

Population	Homme	Femme	Total
Effectif	53	76	129
Fréquence en %	41.09	58.91	100

Source : enquête du terrain 2016.

D'après ce tableau, il ressort qu'au total 76 femmes adhèrent à la tontine sur les 129 interrogées, soit un pourcentage de 58.91% tandis que 53 hommes adhèrent à la tontine soit un pourcentage de 41.09%. Alors les femmes adhèrent plus à la tontine que les hommes.

Tableau n°7 : Tableau d'analyse des résultats

Moyen accessible de financement des activités	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	66	63	129
Fréquence en %	51.16	48.84	100

Source : enquête du terrain 2016

D'après ce tableau, on constate que 66 personnes interrogées ont répondu à l'avis favorable c'est dire oui au moyen accessible de financement des activités, soit un pourcentage de 51.16% par contre 63 personnes interrogées avaient répondu non soit un pourcentage de 48.84%. Alors la tontine est un moyen accessible au financement des activités de la population de Pahou parce qu'elle permet de développer rapidement leurs activités.

Tableau n°8 : Tableau d'analyse des résultats

Bien économiser	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	81	48	129
Fréquence en %	62.79	37.21	100

Source : enquête du terrain 2016

A travers ce tableau, 81 personnes interrogées ont répondu oui à l'avis favorable du bien économisé de l'argent, soit un pourcentage de 62.79% alors que 48 personnes ont répondu non soit un pourcentage de 37.21% sur les 129 personnes.

Tableau n°9 : Tableau d'analyse des résultats

Accès facile à l'épargne	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	71	58	129
Fréquence en %	55,04	44,96	100

Source : enquête du terrain 2016

A propose de ce tableau, sur 129 personnes interrogées 71 ont répondu oui à l'avis favorable, soit un pourcentage de 44.9% dont 58 personnes ont répondu non à l'avis favorable, soit un pourcentage de 55,04%. Alors Pahou n'a pas un accès facile à l'épargne quand bien même qu'ils adhèrent à cette tontine.

Tableau n°10 : Tableau d'analyse des résultats

Avoir perdu son argent	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	58	71	129
Fréquence en %	44.96	55.04	100

Source : enquête du terrain 2016

A travers ce tableau, on constate que 58 personnes ont répondu à l'avis favorable c'est-à-dire oui d'avoir perdu son argent, soit un pourcentage de 44.96% dont 71 personnes ont répondu non, soit un pourcentage de 55.04% sur les 129 personnes au total.

Tableau n°11 : Tableau d'analyse des résultats

Manque de protection juridique et social	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	70	59	129
Fréquence en %	54.26	45.74	100

Source : enquête du terrain 2016

A travers ce tableau, on constate que 70 personnes ont répondu oui à l'avis favorable, soit 54 % alors que 59 personnes ont répondu non soit un pourcentage de 45.74% sur les 129 personnes interrogées à propos du manque de protection juridique.

Tableau n°12 : Tableau d'analyse des résultats

Avoir un compte bancaire	Avis favorable	Avis non favorable	Total
Effectif	90	39	129
Fréquence en %	69.77	30.23	100

Source : enquête du terrain 2016

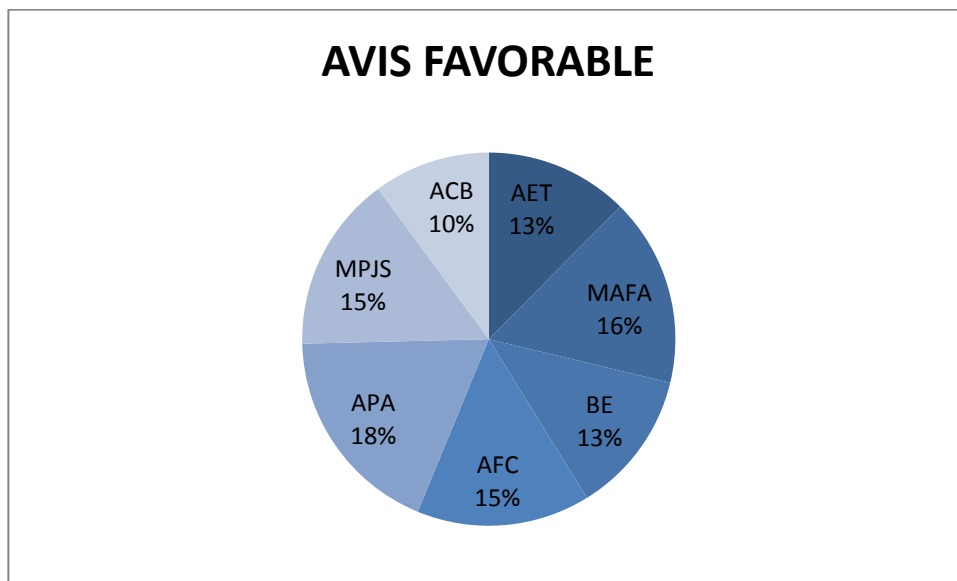
D'après ce tableau, on constate que 90 personnes ont répondu oui à l'avis favorable, soit un pourcentage de 69.77% tandis que 39 personnes ont répondu non, soit un pourcentage de 30.23% sur les 129 personnes interrogées au total.

Tableau n°13 : Avis favorable

AET	MAFA	BE	AFC	APA	MPJS	ACB
81	66	81	71	58	70	90

Source : enquête du terrain 2016

Graphique 1 : Graphe des avis favorable de la population de Pahou



Source : enquête du terrain 2016

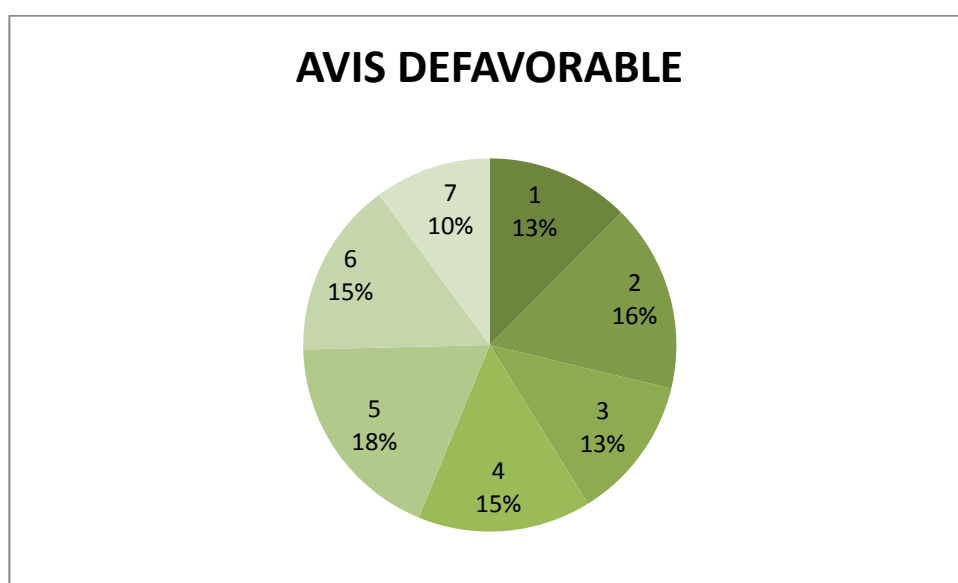
D'après le graphe 1, nous constatons que les variables Bien Economiser (BE) et Accepter Epargne par Tontine ont pour pourcentage 13% , ce qui signifie que la tontine est une activité qui permet de bien économiser et que la population de Pahou adopte cette activité quand bien même que les risques sont énormes, la variable Avoir Perdu son Argent (APA) est 18% ce qui est vraiment supérieur aux autres variables à cause du Manque de Protection Juridique et Social (MPJS) dont le pourcentage est 15%.En vue de tous cela, la tontine est un Moyen Accessible de Financement des Activités (MAFA) à cause de Accès Facile au Crédit (AFC) dont les banques n'arrivent pas le faire si vite

Tableau n°14 : Avis non favorable

AET	MAFA	BE	AFC	APA	MPJS	ACB
48	63	48	58	71	59	39

Source : enquête du terrain 2016

Graphique 2 : Graphe des avis non favorable de la population de Pahou



Source : Source : enquête du terrain 2016

D'après le graphe 2, nous constatons que les variables Bien Economiser (BE) et Accepter Epargne par Tontine ont pour pourcentage 13% , ce qui signifie que la tontine est une activité qui permet de bien économiser et que la population de Pahou adopte cette activité quand bien même que les risques sont énormes, la variable Avoir Perdu son Argent (APA) est 18% ce qui est vraiment supérieur aux autres variables à cause du Manque de Protection Juridique et Social (MPJS) dont le pourcentage est 15%.En vue de tous cela, la tontine est un Moyen Accessible de Financement des Activités (MAFA) à cause de Accès Facile au Crédit (AFC) dont les banques n'arrivent pas le faire si vite.

B- Vérification des hypothèses

A ce niveau, l'analyse des résultats de nos enquêtes nous amènera à procéder à la vérification de nos hypothèses.

❖ Vérification de l'hypothèse n°1

Dans l'hypothèse n°1 il s'agit de voir si la majorité de la population de Pahou épargne auprès des tontiniers informelles. D'après l'analyse du tableau n°1 et le test de Gauss Laplace, nous lisons 62.79% pour la fréquence et pour le test de Gauss Laplace calculé ci-dessous nous avons 5,55 qui est supérieure au t statistique lu (1,96)

$$t_{cal} = 100 - 62,79 / \sqrt{100 (1 - 62,79) / 129} = 5,55$$

La fréquence et le test de Gauss Laplace montrent la significativité de la variable accepter épargné par tontine dans l'arrondissement de Pahou alors l'hypothèse n°1 est vérifiée.

❖ Vérification de l'hypothèse n°2

Dans l'hypothèse n°2 il s'agit de vérifier si la population de Pahou a un accès facile au crédit auprès des tontiniers. D'après l'analyse des résultats, nous constatons que le pourcentage de l'accès facile au crédit auprès des tontiniers dans l'arrondissement de Pahou est de 55,04% de plus le test de Gauss Laplace nous donne 6,94 qui est supérieure au t statistique (1,96). La variable accès facile au crédit est significatif. On conclut que l'hypothèse n°2 est vérifiée.

$$t_{cal} = 100 - 55,04 / \sqrt{100 (1 - 55,04) / 129} = 6,94$$

Paragraphe 2 : Suggestion de l'étude

Au terme de cette étude, nous avons constaté que la pratique des tontiniers est comportement inéluctable au sein de cette population compte tenu des diverses raisons qui les motivent. Et ceci parce que la plus grande frange de la population en besoin de financement est en marge des offres financières des banques. Malgré les systèmes de financement décentralisés (SFD) réglementé le besoin de financement s'accroît.

L'analyse des variables influence la décision d'épargner auprès des tontiniers révèle que l'accès facile à l'épargne confirme l'hypothèse n°2

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux difficultés que rencontrent les épargnants ainsi que les collecteurs. En effet, les épargnants se plaignent du manque de proximité des services bancaires, de l'incapacité des systèmes autonomes à satisfaire leur besoin de financement, du manque de protection juridique du secteur informel financier. Vu de tout ce qui précède, nous suggérons à :

1- l'Etat et aux décideurs financiers

- De réorganiser le système autonome décentralisé de financement pour que ses actions puissent toucher la population visée

- De créer un cadre réglementaire pour le secteur informel notamment celui financier.

- D'alléger les processus d'obtention d'agrément d'exercice de la finance.

- De responsabiliser l'administration décentralisée (AD) pour le suivi des personnes physiques et morales qui exercent le métier de la finance informelle.

2- Administration décentralisée (maire)

- De mettre en place une équipe d'identification de ceux qui exercent ce métier.

- De prendre ses responsabilités vis-à-vis du secteur pour son assainissement administratif.

- D'appuyer les épargnants en cas de l'escroquerie par un tontinier.

- D'imposer une identification aux professionnels du secteur

3- Tontinier et des groupements de tontine

- De se faire connaître à l'organe d'Etat en charge ;

- De bien réorganiser les tontines ;

- D'avoir la bonne foi et d'être intègre ;

- D'adopter des méthodes digitales de monnaie en vue de se protéger contre l'insécurité sociale (Mobile money, Flooz etc)

Conclusion

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation afin de faire la synthèse de nos connaissances acquises au cours du 1^{er} cycle Universitaire en Science Economique , nous avons déroulé un stage académique de trois mois à SOBEMAP et avons mené de réflexion sur la finance informelle .

La présence étude s'est fixé l'horizon de dégager les déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans la commune de Ouidah notamment à Pahou. A ce sujet, nous nous sommes basées sur les hypothèses suivantes :

H1 : Plus de la moitié de la population de Pahou épargne auprès des tontiniers informels.

H2 : l'accès facile au crédit est la variable qui explique la décision des épargnants de Pahou à épargner auprès des tontiniers.

Pour tester l'hypothèse H1, nous avons calculé le pourcentage de ceux qui épargnent auprès des tontiniers. Ce dernier vaut 62,79% des agents interrogés à Pahou. En ce qui concerne l'hypothèse H2, nous avons vérifié si l'accès facile au crédit est une variable qui détermine l'épargner à Pahou et le résultat montre que cette variable vérifie cette hypothèse. Cette étude nous a permis de comprendre que l'accès facile au crédit justifie la décision de la population de Pahou parce qu'elle croit à politique de proximité qu'adoptent les tontiniers de Pahou. Il ressort que cette population est préoccupée par les pratiques tontinières informelle car à Pahou au Bénin comme dans la plus par des pays en développement, la tontine joue un grand rôle et peut être vue comme le moteur du financement de l'économie.

Toutefois, il existe des risques relatifs à l'épargne auprès des tontiniers. Ces risques sont liées à la mauvaise foi de certains tontiniers qui profite du vide de réglementation du secteur et disparaissent. Il faut noter que nous n'avons pas la certitude d'aborder le sujet dans tous les contours. C'est pourquoi nous souhaitons que d'autres études soient engagées comme les enjeux socio-économiques de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adechoubou-Tomety: (avril 1992), Les banquiers ambulants au Bénin, P.58

- Akpaca .M : 1995, Le rôle financier des boutiquiers au Sénégal, *in* J.M. SERVET (éd.), *Epargne et liens sociaux – Etudes comparées d'informalités financières*, Association d'Economie Financière, pp. 165-188.

- Bouman (1977) « Indigenous Saving and credit association in the third: A message, saving and development » n°4, P 121-181

- Bosco T. M (2010), dans un mémoire tiré : « Crise de liquidité et développement du secteur financier informel dans la ville de Goma, cas des tontine »

- Desfour. (1994), le développement rural en Afrique central : théorie et essai d'analyse critique, ed. Bandari, Bukavu

- Interview du Président Nicéphore SOGLO (J.A.E. N° 155, mai 1992)

- Kayama R (le 28 janvier 2010) « tontine, secours de seconde main pour des travailleurs »

- Lélart M (2008) : tontine : pratique informel d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement;

- Mariétou S (2001) : mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etude Professionnel (DEA)

- Mayoukou C. (1996), la réputation, un mécanisme incitatif dans la fonction d'intermédiation des tontiniers en Afrique Subsaharienne, IRED, Paris P 327-351

- Nzeman M. (1993), « tontine et développement ou le défi financier de l'Afrique » P.234

- Pairault T (1990), « Approche tontinières de la France à la Chine par Cochinchine et autres lieux, étude chinoise » IX, n°1 printemps P.7-34

- Seumo H. (Dimanche 22 Mars 2009 à 00 : 39 :14), article sur « La tontine Africain : un modèle de résolution des problèmes »

- Soedjede: (avril 1992), Mécanisme de collecte de l'épargne et financement de l'entrepreneuriat informel et formel par les banquiers ambulants au Togo, P. 119

-Warnier (1993), le développement de « l'Afrique ne se fera pas à coup.....son héritage propre ou ne se fera pas » p.285-28

ANNEXES

Annexes 1

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LES MENAGES

Face à la faiblesse de l'épargne publique, nous nous intéressons aux déterminants de l'épargne privée des ménages auprès des tontiniers dans la commune de Ouidah : cas de Pahou. Les informations recueillies dans cette enquête seront utilisées pour la rédaction de notre mémoire de Licence Professionnelle à la Faculté des Sciences et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Merci pour votre collaboration.

I- Préliminaires

Q1- Habitez-vous Pahou ?

1- Oui Non

Q2- Si oui dans quel quartier ?.....

II- Caractéristiques socioprofessionnelles

Q2-1- Quelle est votre activité professionnelle ?

1- Salarié 2-Secteur informel 3- Sans activité

Q2-2- Quelle est votre état civil ?

1- Célibataire Marié Divorcé

2- Polygame Consacré (e)

3- Autres (à préciser)

Q2-3- Quelle est votre appartenance ethnique ?.....

Q2-4- Quelle est votre religion ?.....

Q2-5- Quel est votre âge ?.....ans

Q2-6- Quel est votre Sexe ?

1- Masculin 2-Féminin

Q2-7- Quel est votre niveau d'étude ?

1- Universitaire 5- Autres à préciser 4- Aucun
2- Primaire 3-Secondaire

III- Les déterminants de l'épargne

Q3.1-Quels sont les types d'épargne personnelle que vous connaissez?

- a- Thésaurisation personnelle b-compte bancaire c-tontine
d- compte bancaire et compte épargne (CLCAM, FECECAM, PADME, PAPME, FIDEFI etc...)

- b- compte bancaire et tontine c-compte épargne et tontine

Q3.2- Avez-vous un compte d'épargne dans une structure financière ?

- a- Oui
b- non

• Si non pourquoi ?

a-1- prélèvement élevés

a-2- difficile accès à l'épargne

a-3- difficulté d'accès aux crédits

a-4- absence de proximité avec l'institution financière

a-5- asymétrie d'information

- Si oui quelles sont les principales raisons qui vous ont poussés à avoir un compte épargne ?

b-1- taux d'intérêt

b-2- accès facile au crédit

b-3- assurance-crédit

b-4- autres

Q3.3- vous souscrivez au tontine ? oui non

Q3.4-Quelles sont les informations que vous possédez sur le tontinier ?.....
.....

Q3.5 Vous souscrivez à quelle sorte de tontine ?

- a- tontines commerciales
b- tontines mutuelles
c- aucun des deux

- Si a ; quel type de tontine commerciale ?

- 1- tontine journalière
- 2- tontine jour de marché
- 3- tontine à cotisation mensuelle progressive
- 4- autres à préciser.

• Si b ; quel type de tontine mutuelles

- 1- tontines mutuelles simples
- 2- tontines mutuelles avec caisse de crédit
- 3- tontines mutuelles avec caisse d'entraide
- 4- tontines mutuelles « fête de fin d'année »
- 5- autres (à préciser).

Q3.6 Existe-t-il des sanctions dans les deux types de tontine ?

a- tontines commerciales oui non

b- tontines mutuelles oui non

Q.6- Quelles sont les types de sanction pratiquée dans la tontine commerciale ?.....

.....

Q3.7 Quelles sont les types de sanction pratiquée dans la tontine mutuelle ?.....

.....

Q3.8 A quoi sert l'épargne auprès des tontiniers ?

a- financement des activités

b- besoin domestique

c- besoin individuel

d- autres

Q3.9 Quelles sont les motifs du non adhésion à une tontine ?

a- n'a pas les moyens b- n'est pas concerner c- ne connaît pas

c- se méfie e - ne peut se justifier

Q3.10- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?.....

.....

Q.3.11- La période choisie pour donner votre cotisation vous arrange-t-elle ?

Q.3.12- Quelles appréciations faites-vous des règles internes au sein du type de tontine choisi ?

1-Bonnes 2-Mauvaises 3-Efficaces 4-Inefficace

ANNEXE 2 : Base des données

AET	SEX	AG	NI	MAF A	AFE	BEA	APA	MPJS	ACB	CSP	EB BAN QUE	TEOS AU P
1	0	32	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
1	0	41	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0
0	1	32	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	1	28	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	35	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0
0	0	32	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0
1	0	42	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1
1	1	32	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1
0	0	27	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	37	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1
1	0	41	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0
1	0	33	0	1	1	1	0	0	1	1	1	0
0	1	29	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	1	45	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	45	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0
0	0	50	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0
1	0	32	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1
1	1	42	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1
0	0	37	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	27	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1
1	1	42	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1
1	0	38	0	1	1	0	1	0	0	1	0	1
0	1	46	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	0	29	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1
0	0	27	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	43	0	1	0	1	0	1	1	1	0	1
1	0	31	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0
1	0	41	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0
0	1	39	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
1	1	45	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	45	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
0	0	50	0	0	1	1	0	1	1	1	1	0
1	0	32	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1
1	1	25	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1
0	0	47	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	37	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1
1	1	52	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1
1	0	29	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
0	1	46	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1

1	0	41	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0
0	1	32	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
1	1	28	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	35	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
0	0	32	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
1	0	42	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
1	1	32	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1
0	0	37	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	50	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0
1	0	43	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1
1	0	29	0	1	1	0	0	0	1	1	1	0
0	1	35	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	1	35	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	43	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1
0	0	48	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0
1	0	29	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0
1	1	46	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1
0	0	32	0	0	0	1	1	1	1	0	1	0
1	0	37	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1
1	1	38	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	0	48	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
0	1	36	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	0	36	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1
1	1	25	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1
0	0	47	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0
1	0	37	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1
1	1	52	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1
1	0	29	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1
0	1	46	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	0	32	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
1	0	41	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0
0	1	32	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	1	28	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	35	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0
0	0	32	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
1	0	42	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0
1	1	32	1	0	1	1	1	0	0	1	0	1
0	0	37	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	50	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0
1	0	43	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1
1	0	29	0	1	1	1	0	0	1	1	1	0
0	0	48	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1
1	1	26	0	0	1	1	1	0	1	1	1	0

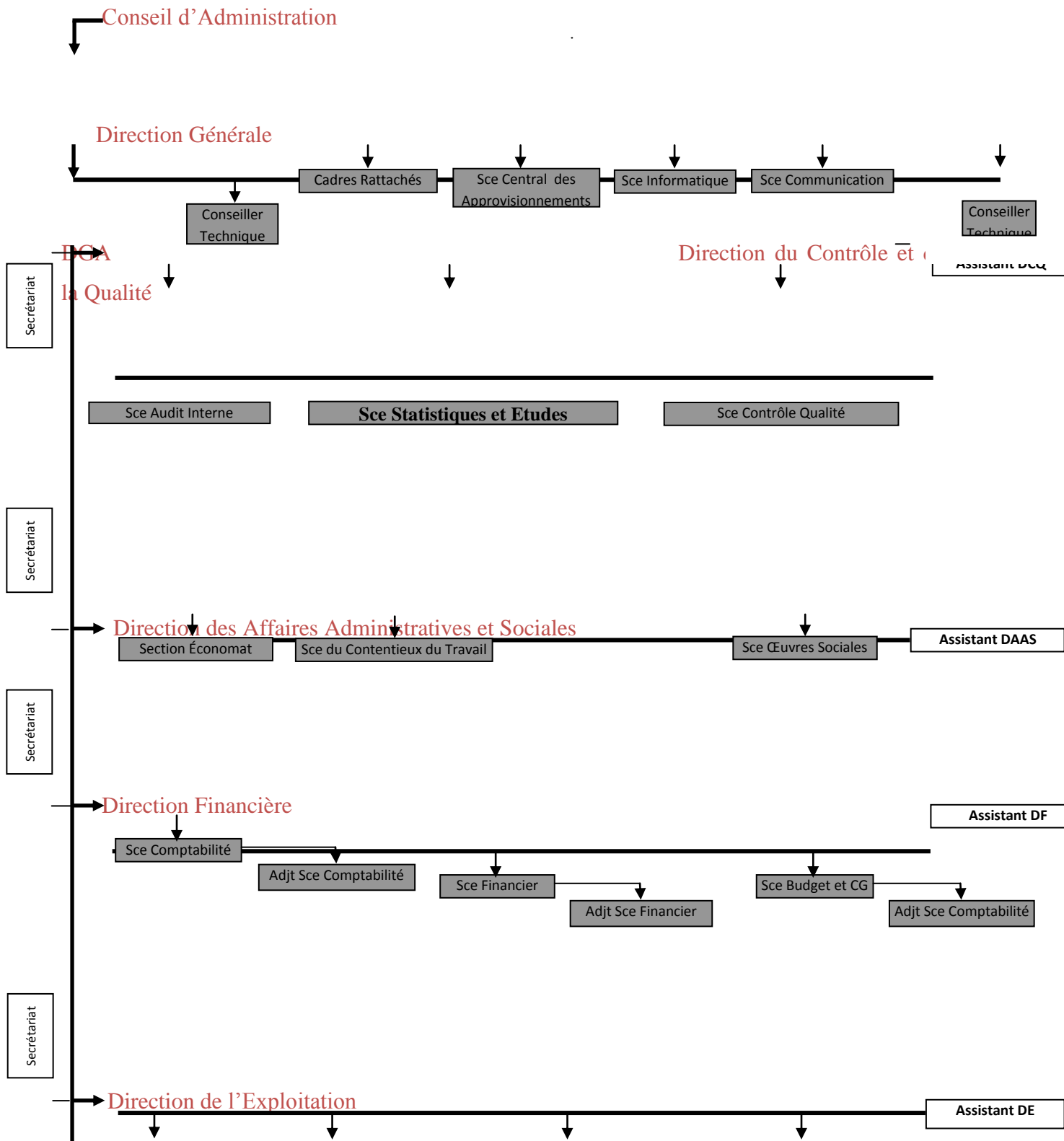
0	0	37	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	27	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1
1	1	42	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1
1	0	38	0	1	1	0	1	0	0	1	0	1
0	1	46	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	0	29	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1
0	0	27	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	43	0	1	0	1	0	1	1	1	0	1
1	0	31	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0
1	0	41	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0
0	1	39	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
1	1	45	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	45	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
0	0	50	0	0	1	1	0	1	1	1	1	0
1	0	32	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1
1	1	25	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1
0	0	47	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	37	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1
1	1	52	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1
1	0	29	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
0	1	46	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	0	32	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
1	0	41	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0
0	1	32	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
1	1	28	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	35	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
0	0	32	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
1	0	42	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
1	1	32	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1
0	0	37	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
1	0	50	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0
1	0	43	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1
1	0	29	0	1	1	0	0	0	1	1	1	0
0	1	35	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	1	35	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0
0	1	43	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1
0	0	48	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0
1	0	29	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0
1	1	46	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1
0	0	32	0	0	0	1	1	1	1	0	1	0
1	0	37	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1
1	1	38	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1
1	0	48	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1

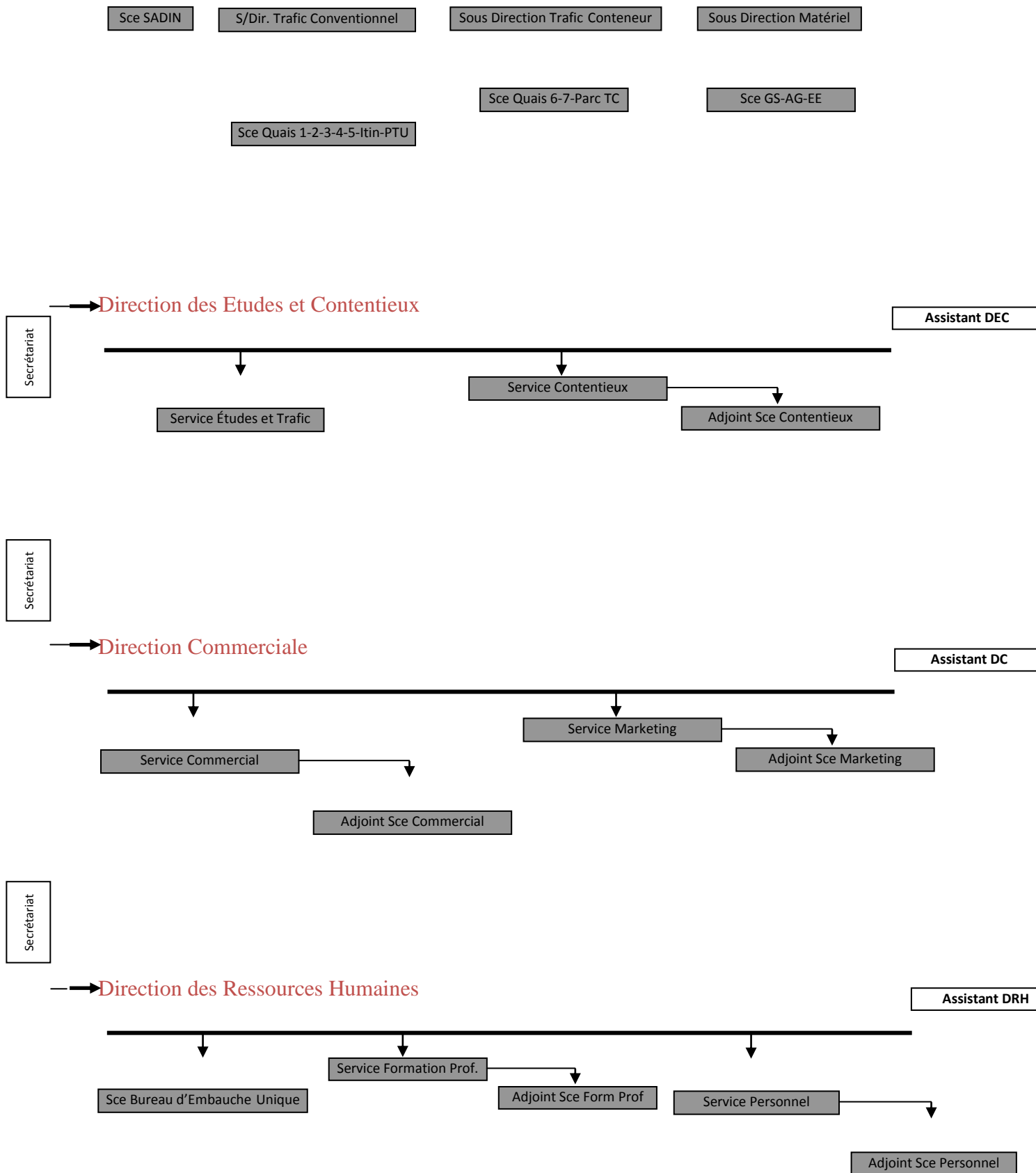
0	1	36	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1
1	0	36	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1
1	1	25	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1

Source : recueillir sur le terrain

Annexe 3

ORGANIGRAMME DE LA SOBEMAP





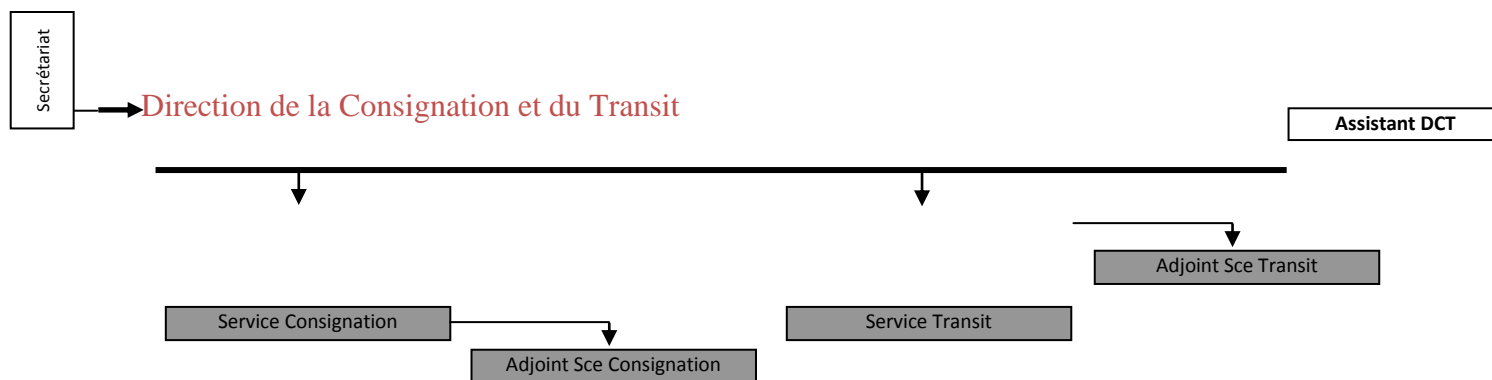


Table des matières

Avertissement.....	i
Dédicace 1.....	ii
Dédicace 2.....	iii
Remerciement.....	iv
Sommaire.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des Graphes.....	vii
Liste des sigles et Acronymes.....	viii
Résumé.....	ix
Introduction.....	1
CHAPITRE I : cadre théorique et méthodologique de l'analyse des déterminants de l'épargne traditionnelle auprès des tontiniers dans l'arrondissement de Pahou.....	3
SECTION I : cadre théorique.....	3
Paragraphe 1 : Problématique ,objectifs et hypothèse de l'étude.....	3
A -Problématique.....	3
B-Objectifs et hypothèses.....	4
1-Objectifs de l'étude.....	4
2-Hypothèses.....	5
Paragraphe 2 : Revue de littérature.....	6
A-Clarification du concept.....	6
1- Tontine financière.....	6
1-1 Les gardes-monnaie.....	6
2-Les tontiniers ou banquiers ambulants.....	7
3-Les pratiques collectives ou tontine mutuelle.....	8
3-1) Les formes courantes de tontines dites mutuel.....	9
3-2) Les formes élaborées de tontines.....	10
3-3) L'étendue de ces pratiques.....	11
4-Organisation des tontines.....	12
4.1-Périodicité.....	12
1-a chez les banquiers ambulants.....	12
1-b dans les pratiques mutuelles de tontine.....	12
4.2-Règlement intérieur.....	12
2.a- Tontines mutuelles.....	12
2.b-Tontines commerciale (banque ambulante).....	13
5-Incidence économique et les limites de l'épargne traditionnelle à Pahou.....	13
a-Tontine comme socle des activités économiques.....	13
1-Le rôle et l'impact de l'épargne traditionnelle.....	13
1-1- La stratégie d'épargne au niveau des bénéficiaires.....	13

1.1.1- La stratégie d'épargne des femmes	13
1.1.2 La stratégie d'épargne des hommes	15
2- Le rôle et l'impact de l'épargne pour les bénéficiaires des systèmes	15
3-Tontine et création d'emploi	16
3.1-Emploi direct.....	16
3.2 -Emploi indirect.....	16
4-Tontine et création de revenu.....	16
6- Les atouts de l'épargne traditionnelle à Pahou	17
1-Atout environnemental et Atout urbain	17
2-Atout Social et économique	17
7- Les limites de la finance informelle.....	17
1-Asymétrie d'information accentuée	18
2-Inexistence d'un cadre légal et de norme adéquates de gestion.....	18
3-Le niveau élevé des coûts	18
4- Le faible durabilité des groupements tontinier	19
5- La faible capitalisation du marché informel	19
8- Contraintes et risques relatifs à l'épargne traditionnelle.....	19
1-contrainte relative.....	19
2-Risque :	20
a-Chez le client.....	20
b-Chez le collecteur.....	20
3-Les avantages des tontines	20
B- Revue théorique et empirique	21
SECTION 2 : cadre institutionnel et méthodologique de l'étude	28
Paragraphe 3 : cadre institutionnel de l'étude	28
I – LE SERVICE AUDIT INTERNE	29
II – LE SERVICE CONTROLE DE LA QUALITE	30
III- LE SERVICE STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES	30
1-Opérations de collecte et de traitement	32
a)-Au plan interne.....	32
b)-Au plan externe.....	32
2-Les études économiques	33
Paragraphe 2 – Cadre méthodologique	33
1-Echantillon et collecte des données	33
1-1 Echantillonnage.....	33
1-2-Choix des sites de l'étude.....	33

1-3 Taille de l'échantillonnage.....	34
2-Spécification du modèle.....	34
2.1-Proportion de la population de Pahou qui épargne par la tontine	34
2.2-Analyse des variables qui déterminent la décision de cette population à choisir ou non l'épargne traditionnelle	34
2.3-Choix de la forme mathématique du modèle et sa justification.....	34
3- Choix des variables	35
3-1 choix de la variable expliquée.....	35
3-2-Choix et justification des variables explicatives ou exogènes.....	35
4-Description du modèle	37
5-Méthode d'analyse	37
CHAPITRE 2 : Description de l'épargne traditionnelle à Pahou et analyse descriptive des résultats.....	38
Section 1: Analyse empirique.....	38
Paragraphe 1 : Description de l'épargne traditionnelle à Pahou	38
A - Les caractéristiques du secteur financier informel.....	38
1-La solidarité dans l'intermédiation financière	38
2-Le rôle prédominant des valeurs morales dans la finance informelle.....	38
3-L'accessibilité dans finance informelle	38
4-La proximité et la flexibilité	39
5- L'approche participative	39
6-La couverture sociogéographique	39
SECTION 2 : Approche Analytique et ouverture perspective de l'étude	40
Paragraphe1 : Analyse statistique des résultats.....	40
A-présentation des résultats	40
B- Vérification des hypothèses	46
Paragraphe 2 : suggestion de l'étude.....	46
Conclusion.....	48
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	49
ANNEXES	50